

Théorie des actes de langage

2.4.1. Définitions

Le langage occupe une place centrale dans les rapports sociaux, en particulier dans une interaction verbale. Comme nous l'avons analysé dans les chapitres précédents, l'énonciation se construit collectivement et elle met en jeu les positions sociales des participants. Produire un énoncé ne consiste pas uniquement à s'exprimer sur nos propres représentations du monde qui nous entoure. Nous avons cité plus haut CLARCK pour qui le langage est une « joint action ». Cette théorie suppose que les interactants coordonnent leurs actions afin de produire une véritable interaction.

People use language for doing things with each other, and their use of language is itself a joint action. (1996 : 387)

Selon CARON, le langage permet de mettre en relation les locuteurs dans une dynamique créatrice.

Tout énoncé est un acte, créant certaines relations nouvelles entre l'énonciateur, son partenaire, et le contenu de l'énoncé (2001 : 44)

Cet auteur rejoint la position d'AUSTIN qui fut le premier à évoquer la notion d'actes de langage. Sa théorie émergea dans une période où l'on ignorait l'aspect pragmatique ainsi que la dimension sociale du langage. AUSTIN s'était rendu compte que les énoncés n'avaient pas pour unique fonction d'informer, mais qu'ils permettaient d'accomplir des actions, sans que l'aspect vériconditionnel du contenu de l'énoncé entre en considération. Il proposa alors une terminologie appropriée à ces énoncés : il nomma « performatives » les phrases qui accomplissaient un acte. Pour appuyer sa théorie, il prit les exemples des énoncés prononcés lors d'un baptême, d'un pari ou d'un legs.

Pour ces exemples, il semble clair qu'énoncer la phrase (dans les circonstances appropriées, évidemment), ce n'est ni *décrire* ce qu'il faut bien reconnaître que je suis en train de faire en parlant ainsi, ni affirmer que je le fais : c'est le faire. Aucune des énonciations citées n'est vraie ou fausse : j'affirme la chose comme allant de soi et ne la discute pas [...] Quel nom donner à une phrase ou à une énonciation de ce type ? Je propose de l'appeler une *phrase performative* ou une énonciation performative ou [...] un « performatif ». [...] Ce nom dérive, bien sûr, du verbe *perform*, verbe qu'on emploie d'ordinaire avec le substantif « action » : il indique que produire l'énonciation est exécuter une action (on ne considère pas,

habituellement, cette production-là comme ne faisant que dire quelque chose).
(1970 : 41-42)

Cette théorie implique que tout énoncé est obligatoirement performatif, car lorsqu'un locuteur produit un énoncé, même s'il s'agit d'une information ou d'une description, il accomplit un acte (informer, décrire etc.) C'est pourquoi les énoncés performatifs sont divisés en deux catégories :

- les performatifs explicites dans lesquels l'acte accompli apparaît dans l'énoncé ;
- les performatifs primaires dans lesquels l'acte n'apparaît pas.

Ainsi, un locuteur qui décrit un objet ne dit pas « Je décris que l'objet est... », il le décrit ; en revanche, un maire qui marie deux personnes énoncera son acte dans son discours en disant « Je vous déclare mari et femme. ».

2.4.2. Les actes illocutoires

Parmi les définitions qu'AUSTIN propose dans son ouvrage se trouve celle de l'acte illocutoire :

[...] il s'agit d'un acte effectué *en* disant quelque chose, par opposition à l'acte *de* dire quelque chose. (1970 : 113)

Cet auteur distingue la production d'un énoncé comme acte (illocutoire), de la production d'un énoncé comme expression verbale (locutoire). Tout acte de langage a un but, qu'il s'agisse d'informer, de provoquer, de distraire etc. le destinataire.

Dire quelque chose provoque souvent – le plus souvent – certains effets sur les sentiments, les pensées, les actes de l'auditoire ou de celui qui parle ou d'autres personnes encore. Et l'on peut parler dans le dessein, l'intention, ou le propos de susciter ces effets. Compte tenu de cela, nous pouvons dire que celui qui a parlé a produit un acte qui ou bien ne renvoie qu'indirectement à l'acte locutoire ou illocutoire, ou bien n'y renvoie pas du tout. Nos appellerons un tel acte un acte

perlocutoire ou une *perlocution* [...] De façon analogue, on peut distinguer l'acte locutoire « Il a dit que... », de l'acte illocutoire « Il a soutenu que... », et de l'acte perlocutoire « Il m'a convaincu que... ». On remarquera que les effets suscités par les perlocutions sont de vraies conséquences de tout élément conventionnel. (1970. : 114)

DUCROT reprend cette théorie y incluant la notion d'énonciation :

L'énonciation est caractérisée comme ayant certains pouvoirs. [...] Dire qu'un énoncé est un ordre, une interrogation, une affirmation, une promesse, une menace etc., c'est dire qu'il attribue divers effets à son énonciation, qu'il la présente notamment comme créatrice de droits et de devoirs. [...] tout énoncé, fût-il en apparence tout à fait « objectif » [...] fait allusion à son énonciation : dès qu'on parle, on parle de sa parole. (1980 : 36-37 ; 40)

AUSTIN a classé les actes illocutionnaires en différentes catégories. SEARLE a repris cette taxinomie pour en dénoncer les failles : il considère qu'il s'agit d'un classement de verbes aléatoire qui ne repose sur aucun critère pertinent. C'est pourquoi il les a regroupés en quatre catégories que rappellent MOESCHLER et REBOUL.

i) les représentatifs : le locuteur s'engage sur la vérité de la proposition exprimée (c'est le but illocutionnaire) ; les mots s'ajustent au monde ; l'état psychologique est la croyance ; le degré d'engagement dépend du verbe utilisé ;

ii) les directifs : le but illocutionnaire des directifs, c'est que le locuteur cherche à faire quelque chose par l'interlocuteur ; la direction de l'ajustement va du monde aux mots ; [...] le contenu propositionnel est que l'interlocuteur doit faire quelque chose ;

iii) les promissifs : le but illocutionnaire des promissifs est d'obliger le locuteur à accomplir certain(s) acte(s) ; la direction de l'ajustement va du monde aux mots ; [...] le contenu propositionnel est que le locuteur fera quelque chose ;

iv) les expressifs : le but illocutionnaire des expressifs est d'exprimer l'état psychologique spécifié par la condition de sincérité, par rapport à l'état de choses spécifié dans le contenu propositionnel ;

v) les déclaratifs : ils ont pour caractéristiques de provoquer la vérité de leur contenu propositionnel ; [...] la direction d'ajustement est double. (1994c : 72-73)

Dans notre partie consacrée à l'analyse du corpus, nous étudierons plusieurs exemples de verbes illocutoires, en respectant la taxinomie proposée par SEARLE.

CLARCK, de son côté, décrit le processus de la communication verbale dans lequel nous retrouvons l'élaboration des actes de langage :

What people do in arenas of language use is take actions. At a high level of abstract, they negotiate deals, gossip, get to know each other. At a lower level, they make assertions, requests, promises, apologies to each other. In doing that, they categorise things refer to people and locate objects for each other. At yet a lower level, they produce utterances for each other to identify. And at lowest level, they produce sounds, gestures, writing for each other to attend to hear, see. These, at least, are the actions of speakers and addresses in the primary layer of language use. (1996: 17-18)

2.4.3. Marqueur propositionnel et marqueur de force illocutoire

A partir des travaux réalisés par AUSTIN, SEARLE a classé les actes de langage en trois catégories selon l'acte accompli :

- a) énoncer des mots (morphèmes, phrases) = effectuer des *actes d'énonciation* ;
- b) référer et prédiquer = effectuer des *actes propositionnels* ;
- c) affirmer, poser une question, ordonner, promettre, etc. = effectuer des *actes illocutionnaires*. (1972 : 61)

L'auteur souligne que ces actes peuvent être réalisés simultanément :

[...] lorsqu'on accomplit un acte illocutionnaire, on accomplit par le fait même des actes propositionnels et des actes d'énonciation. (1972. : 61)

Une phrase contient deux marqueurs complémentaires : le marqueur propositionnel et le marqueur de force illocutionnaire. Le contenu propositionnel correspond à ce qui est exprimé dans la phrase, la force illocutionnaire représente l'acte illocutionnaire qui est accompli par l'énonciation.

Le marqueur de force illocutionnaire indique la façon dont il faut considérer la proposition, c'est-à-dire, quelle sera la force illocutionnaire à attribuer à

l'énonciation ; ou encore quel est l'acte illocutionnaire accompli par le locuteur lorsqu'il énonce la phrase. (1972 : 68)

SEARLE utilise le symbole $F(p)$ pour représenter cette relation : F correspond à la force illocutionnaire, et p à la proposition.

Depuis AUSTIN, la fonction des énoncés n'est donc plus considérée comme une simple expression mais comme une action produite par un énonciateur. Dire quelque chose est déjà un acte. Cet acte implique tous les locuteurs en présence : l'énonciateur qui accomplit cet acte, ainsi que le(s) destinataire(s) sur le(s)quel(s) l'acte produit un effet. L'intentionnalité est alors au centre de l'énonciation. En effet, c'est à partir de l'effet visé que le locuteur organise son discours. Il a un but à atteindre, et le langage lui permet d'y parvenir. Il dispose de divers outils de communication qu'il utilise en fonction de la situation dans laquelle il se trouve. C'est à ce moment qu'intervient sa performance linguistique : le locuteur sélectionne et organise syntaxiquement les mots qui constitueront ses phrases afin d'accomplir l'acte qu'il a prévu.

SEARLE, qui s'inspira des travaux d'AUSTIN, mit en place le « principe d'exprimabilité », selon lequel *tout ce que l'on peut vouloir signifier peut être dit* (*Ibid.* : 55). Il développe ce principe à l'aide de la formule suivante :

Pour toute signification X , et pour tout locuteur L , chaque fois que L veut signifier (à l'intention de transmettre, désire communiquer, etc.) X , alors il est possible qu'existe une expression E , telle que E soit l'expression exacte ou la formulation exacte de X . (1972 : 56)

Ce principe permet de mettre en évidence le fait qu'un locuteur peut toujours exprimer ce qu'il veut signifier, même s'il rencontre des difficultés d'ordre syntaxique, lexical ou autre. Un individu qui ne maîtrise pas parfaitement la langue qu'il parle, ou qui est sous l'emprise d'émotions qui l'empêchent de s'exprimer comme il le souhaiterait, peut néanmoins communiquer à son destinataire le message qu'il a prévu de lui fournir.

SEARLE met en relation tous les éléments constitutifs de l'échange verbal pour définir l'acte de langage :

Associée au principe d'exprimabilité, l'hypothèse selon laquelle l'acte de langage est l'unité de base de la communication suggère qu'il existe une série de connexions analytiques entre la notion d'acte de langage, ce que le locuteur veut signifier, ce que la phrase (ou tout autre élément linguistique) énoncée signifie, les intentions du locuteur, ce que l'auditeur comprend, et la nature des règles auxquelles obéissent les éléments linguistiques. (1972 : 58)

Ce sont donc plusieurs éléments qui sont mis en jeu dans l'interaction, le langage n'est pas simplement un moyen de communication, il est le lieu d'actions qui reflètent les relations sociales présentes entre les individus qui interagissent.

2.5.L'ancrage dans le discours : deixis et référence

Tout énoncé est inscrit dans une situation d'énonciation. La deixis représente l'ensemble des marqueurs de cette situation, appelés « déictiques ». Il s'agit d'un système de référence qui prend en considération les interactants (émetteur et destinataire), le lieu et le temps de l'énonciation. C'est en fonction de l'interaction que vont s'articuler les différents indicateurs. En effet, les locuteurs vont, tout au long de l'échange verbal, faire référence à une situation qui doit être connue et partagée par tous les participants. Cette situation constitue le « common ground » que nous avons évoqué précédemment. Nous présentons ici la définition qu'en donne CLARCK :

Everything we do is rooted in information we have about our surroundings, activities, emotions, plans, interests. Everything we do jointly with others is also rooted in this information, but only in that part we think they share with us. The notion needed here is common ground. Common ground is a *sine qua non* for everything we do with others [...] common ground is important to any account of language use that appeals to "context". Most accounts don't say what context is, but rely on our intuitions about the circumstances of each utterance. (1996 : 92)

Le terrain commun, constitué des suppositions et des informations partagées par tous les locuteurs, représente la base de l'interaction. L'énonciation est alors construite à partir des connaissances, des buts ainsi que des représentations sociales de chaque participant.

Etant donné que le « common ground » suppose le partage de l'énonciation entre les différents interactants, chacun d'entre eux utilise les déictiques pour s'approprier une partie de

cette énonciation. Le discours de chacun contient alors les indicateurs de leur présence, tant au niveau spatial que temporel. KERBRAT-ORECCHIONI définit la problématique de l'énonciation en fonction des marqueurs présents dans le discours :

C'est la recherche des procédés linguistiques [...] par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la « distance énonciative »). (1980 : 36)

La référence, qui permet de relier l'énoncé à la réalité extralinguistique, nécessite des procédés d'encodage et de décodage dont KERBRAT-ORECCHIONI propose la définition suivante :

[encodage] démarche onomasiologique, qui part de l'identification du référent pour aboutir à sa dénomination linguistique [...]

[décodage] la perception acoustique ou visuelle du signifiant [...] renvoie le récepteur à un certain signifié, qu'il identifie grâce à sa compétence lexicale, ce signifié se présentant comme un ensemble de sèmes abstraits, sur la base desquels il identifie à son tour le référent approprié. (1980 : 39-40)

La notion de référence et d'ancrage dans le discours est essentielle dans l'expression de l'identité. En effet, elle permet de constater le degré d'implication de l'individu, et de vérifier où il se situe par rapport à la communauté dont il est le représentant. Nous étudierons en détail la récurrence, ainsi que la spécificité de ces unités énonciatives dans l'analyse du corpus.

3. La construction identitaire

Le concept d'identité peut être envisagé de différentes manières selon le point de vue adopté ou le champ disciplinaire concerné. Pour analyser cette notion dans le cadre de notre objet d'étude, nous nous sommes efforcée de la considérer dans sa diversité et dans sa complexité. Ainsi, nous proposons un exposé détaillé, mais non exhaustif, des caractéristiques de l'identité, ainsi que de ses procédés de construction.

3.1. Cadre théorique de l'identité

Pour aborder le concept de l'identité, il est nécessaire de considérer les deux significations fondamentales qui s'y rapportent. Tout d'abord, l'identité peut être comprise comme un processus de réflexion de l'individu par rapport à autrui, c'est-à-dire une identification à l'autre. Ce processus prend en compte tout ce qui rend un sujet semblable à un autre, grâce à leurs caractéristiques communes. La seconde signification, quant à elle, se rapporte à l'unicité du sujet, à ce qui constitue sa singularité. Il s'agit alors d'un processus d'individuation. Cependant, les deux sens que peut revêtir l'identité ne sont pas incompatibles : l'identité correspond à la fois à ce qui nous rend unique et semblable aux autres.

Afin d'analyser les processus inhérents à l'identité, il nous a paru indispensable d'en présenter différentes définitions. Tout d'abord, nous avons relevé trois définitions proposées par le Robert : la première correspond à une définition générale, la seconde concerne la sociologie, la dernière se rapporte au domaine juridique :

1. Caractère de deux objets de pensée identique.
2. Caractère de ce qui demeure identique à soi-même.
3. Le fait, pour une personne, d'être un individu donné et de pouvoir être légalement reconnue pour tel sans nulle confusion grâce aux éléments (état civil, signalement) qui l'individualisent. (1985 : 346, tome5).

Ces trois définitions mettent en valeur le fait que l'identité est une notion complexe, qui recouvre un certain nombre de caractéristiques différentes selon la spécialité concernée. L'identité correspond à ce qui définit un individu ; c'est un ensemble d'éléments significatifs qui le distingue des autres individus et lui donne sa singularité. Cependant, une différence s'établit entre la définition communément admise et la définition juridique de l'identité : alors que les données relatives à l'état civil sont définitives et revêtent un caractère immuable, ce qui fonde la particularité d'un individu est en perpétuelle évolution, comme le souligne DUBAR :

L'identité de quelqu'un est pourtant ce qu'il a de plus précieux : la perte de l'identité est synonyme d'aliénation, de souffrance, d'angoisse et de mort. Or l'identité humaine n'est pas donnée, une fois pour toutes, à la naissance, elle se construit tout au long de la vie. L'individu ne la construit jamais seul : elle dépend autant des

jugements d'autrui que de ses propres orientations et orientations de soi. L'identité est un produit des socialisations successives. (1996 : 15)

L'identité est donc un processus et non un état attribué définitivement à la naissance. LIPIANSKY, dans son ouvrage consacré à l'identité, rejoint le point de vue de DUBAR, en reprenant les propos de CODOL & TAP :

L'identité est un système structuré, différencié, à la fois ancré dans une temporalité passée (les racines, la permanence), dans une coordination des conduites actuelles et dans une perspective légitime (projets, idéaux, valeurs et styles). Elle coordonne des identités multiples associées à la personne (identité corporelle, identité caractérielle, spécificités personnelles...) ou au langage (rôles, statuts...). L'identité est un système de représentations, de sentiments et de stratégies, organisé pour la défense conservatrice de son projet (le « être soi-même »), mais aussi pour son contrôle, sa mobilisation projective et sa mobilité idéalisante (le « devenir soi-même »). (1992 : 45)

MUCCHIELLI propose une définition de l'identité à partir de ses composantes :

L'identité est un ensemble de critères de définition d'un sujet et un sentiment interne. Ce sentiment d'identité est composé de différents sentiments : sentiment d'unité, de cohérence, d'appartenance, de valeur, d'autonomie et de confiance organisés autour d'une volonté d'exister. (1986 : 5)

et il reprend les caractéristiques identitaires que nous avons énoncés plus haut :

L'identité est un ensemble de référents matériels, sociaux et subjectifs choisis pour permettre une définition appropriée d'un acteur social. L'identité, c'est aussi, pour l'acteur, un ensemble de processus de synthèse intégrative, d'interprétation du monde et de mise en forme d'expressions propres [...] appelé le noyau identitaire. (1986. : 119)

L'identité est donc un processus évolutif, en constant devenir et jamais achevé, dont les bases se construisent durant l'enfance mais qui subit de nombreuses transformations tout au long de l'existence.

3.1.1. Approche psychosociologique de l'identité

Pour étudier les divers aspects de l'identité, nous avons choisi de présenter l'approche psychosociologique, en nous appuyant en particulier sur les travaux de MEAD. Selon cet

auteur, il existe trois instances qui constituent l'identité : le Moi, le Je et le Soi. Avant de développer sa théorie, nous présentons quelques définitions des notions que nous venons d'énoncer issues du Robert, que nous étayons par les définitions de MEAD:

a) Moi : ce qui constitue l'individualité, la personnalité d'un être humain. (1985 : 654, tome 6)

b) Personnalité : caractère de l'être qui est une personne [...] Fonction par laquelle un individu conscient se saisit comme un *moi*, comme un sujet unique et permanent. (1985 : 299, tome 7)

Selon MEAD, le Moi est par essence un membre d'un groupe social. Il représente les valeurs de ce groupe, c'est-à-dire le type d'expérience que le groupe rend possible. Ses valeurs sont celles qui appartiennent à la société. (2006 : 271-272)

c) Le Je : le principe auquel l'individu attribue ses états et ses actes. (1985 : 802, tome 5)

Pour MEAD, il s'agit de l'instance dans laquelle se trouvent les facteurs de spontanéité et de créativité personnelle.

d) Le Soi : la personnalité, le moi de chaque sujet. Le Soi et le non-Soi, éléments dont la synthèse est la « conscience », la « personne » (Renouvier). [...] Ensemble des pulsions inconscientes. Chez JUNG, ensemble du psychisme, inconscient et conscient. (1985 : 815, tome 8)

MEAD définit le Moi et le Je comme éléments constitutifs du Soi :

Le « je » et le « moi » se distinguent comme phases constitutives du « soi ». Le « moi » correspond aux attitudes organisées des autres que nous assumons et qui déterminent notre propre conduite dans la mesure où elles prennent le caractère de la conscience de soi. Mais le « moi » peut être considéré comme donnant sa forme au « je ». La nouveauté provient de l'action du « je », mais la structure du soi est conventionnelle. (2006 : 268)

Selon l'auteur, le Soi combine le Moi et le Je. Il est façonné par et dans les interactions sociales. Il contrôle les conduites sociales de l'individu. Le Moi correspond donc aux rôles sociaux qu'un individu doit tenir au sein du groupe auquel il appartient alors que Je constitue la partie de l'être qui n'est pas soumise aux règles normatives du comportement. Le Soi représente donc l'identité, la combinaison du Moi et du Je, l'ensemble des normes sociales et des actions intuitives de l'individu.

Mead accorde une importance fondamentale aux interactions sociales dans la construction identitaire. Ainsi, ce sont les points de vue et les attitudes des autres qui structurent l'identité d'un individu. En outre, il considère que la psychologie sociale et la psychologie individuelle sont indissociables. En effet, le(s) groupe(s) social(aux) au(x)quel(s) appartient tout individu exerce(nt) une influence sur la manière d'être ou d'agir de celui-ci.

[...] l'expérience et la conduite de l'individu sont, physiologiquement, au fondement de l'expérience sociale et du comportement social [...]. La psychologie individuelle, néanmoins, procède par abstraction de certains facteurs de la situation dont la psychologie sociale traite plus spécifiquement dans sa totalité concrète. (2006 : 96)

Dans son ouvrage *Mind, Self and Society*, MEAD expose sa théorie concernant les actes de chaque individu : selon lui, le comportement d'un sujet (qui est la partie visible pour les autres), prend sa source à l'intérieur de celui-ci.

Le comportement objectivement observable s'exprime à l'intérieur de l'individu, non pas parce qu'il y aurait là un autre monde, subjectif, mais parce qu'il prend place dans son organisme même. [...] L'attitude est le commencement de l'acte : l'attitude est partie intégrante de l'acte. L'acte que nous observons à l'extérieur est un moment d'un processus qui a commencé à l'intérieur. (2006 : 98-99)

Cet extrait démontre que tout acte, tout comportement contient une partie interne et une partie externe. MEAD poursuit sa théorie en expliquant que tout acte social a pour origine un stimulus extérieur : c'est en fonction des autres que se déterminent les attitudes d'un individu. Ces attitudes ont un objectif précis, en relation avec les réponses aux stimuli envoyés par les autres.

On peut définir un « acte social » comme un acte pour lequel l'occasion ou le stimulus qui libère l'impulsion chez un individu se trouve dans les propriétés ou les conduites d'un autre individu, qui fait partie de son environnement. (2006 : 100)

MEAD distingue ce qui, chez un individu, est donné une fois pour toutes à la naissance (comme l'état civil ou les caractéristiques physiques par exemple) et le Soi qui, comme l'identité, est en évolution constante.

Le soi est différent de l'organisme. Il se constitue progressivement. Il n'est pas donné à la naissance, mais il émerge dans le processus de l'expérience sociale et de l'activité sociale. Il se développe chez un individu donné comme résultat de ses relations avec le processus et avec les individus qui y sont engagés. (2006 : 207)

L'auteur considère le Soi à la fois comme sujet et comme objet. L'individu peut ainsi opérer une réflexion sur lui-même, s'analyser en tant qu'objet. Pour cela, il se positionne par rapport aux autres et adopte (ou rejette) les attitudes en fonction de son environnement social.

Quand un individu réagit à ce qu'il dit à autrui et que cette réponse devient une partie de sa conduite, quand il se parle et se répond à lui-même comme le font les autres personnes, alors il a un comportement où il devient un objet pour lui-même. (2006 : 210)

Ce processus participe à la construction identitaire, au cours de laquelle le sujet recourt à l'assimilation ou à la différenciation.

L'individu construit son identité, son Soi, en se basant sur les attentes des autres. C'est le groupe auquel il appartient qui détermine, en quelque sorte, ce que doit être ou ce que doit devenir l'individu. MEAD accorde une importance considérable à ce groupe qu'il nomme « Autrui généralisé ».

La communauté organisée ou le groupe social qui donnent à l'individu l'unité de son soi peuvent être appelés 'Autrui généralisé'. L'attitude d'Autrui est l'attitude de la communauté en totalité [...]. Si un individu donné doit acquérir un « soi » au sens fort du terme, il ne lui suffit pas de prendre les attitudes des autres envers lui et envers eux-mêmes dans le processus social et d'introduire ce processus social dans son expérience personnelle. Il lui faut également, de la même manière, qu'il adopte leurs attitudes concernant les diverses phases de leur activité sociale commune ou les divers aspects de l'ensemble de leurs entreprises sociales, où ils sont engagés comme membres d'une société organisée. (2006 : 223)

Par conséquent, un individu est un être social avant tout, qui se construit et agit au sein d'un groupe (qu'il s'agisse d'un groupe restreint ou d'une société), et ses attitudes, tout comme sa personnalité, sont influencées et façonnées par l'interaction avec les autres membres du groupe d'appartenance. Ainsi, pour Mead, la construction de soi correspond à l'organisation à la fois des attitudes d'Autrui généralisé envers l'individu, et les siennes propres envers les autres. Ce sont donc des facteurs internes et externes qui participent à l'élaboration du soi, de l'identité.

Ainsi, le soi parvient à son développement accompli en organisant les attitudes individuelles des autres en attitudes organisées du groupe ou de la société et en devenant ainsi une réflexion individuelle du modèle général de conduite sociale ou groupale dans lequel il est engagé avec autrui. (2006 : 226)

Dans la théorie psychosociologique, un individu ne parvient à construire son identité que dans un cadre social, en étant continuellement en relation avec les autres. La construction identitaire est donc essentiellement un processus de socialisation.

Il y a diverses façons de se réaliser. Puisque le soi est social, c'est un soi qui se réalise par sa relation avec les autres. Les autres doivent lui reconnaître les valeurs mêmes qu'il voudrait posséder. Il se réalise d'une certaine façon, en affirmant sa supériorité sur les autres et en reconnaissant son infériorité par rapport à eux. [...] Notre statut économique et social est un moyen de distinction. Nous occupons aussi, d'une façon ou d'une autre, des positions dans différents groupes qui nous donnent des repères d'identification de soi. (2006 : 264)

Dans le processus de socialisation, une influence réciproque s'exerce sur l'individu et sur son environnement. En effet, si le groupe social auquel le sujet appartient détermine ses pensées et ses actes, celui-ci modifie également ce groupe par ses pensées et ses actes mêmes.

En s'ajustant à un certain environnement, l'homme devient un individu différent. Mais du même coup, il affecte la communauté où il vit. L'effet peut être faible. Mais, dans la mesure où il s'est adapté, il a modifié le type d'environnement auquel il peut répondre. Son monde est par conséquent un monde différent. Il y a toujours une relation réciproque entre l'individu et sa communauté. (2006 : 273)

En ce qui concerne le processus de construction identitaire, plusieurs auteurs partagent le point de vue de MEAD. Parmi eux, nous citerons SARBIN, pour qui le soi correspond à l'ensemble des rôles sociaux que doit jouer chaque individu. Il en résulte que l'identité présente la particularité d'être, non pas unique et singulière, mais multiple, dans la mesure où il existe plusieurs rôles sociaux, donc plusieurs soi. Cette théorie rejoint celle des « faces » proposée par GOFFMAN (*cf.* 2.3.)

Selon GORDON, le soi représente un système de représentations et de perceptions grâce auquel le sujet interprète perpétuellement les informations fournies par son environnement social, ce qui le place dans une relation continue à autrui. L'ensemble des travaux de la psychologie sociale montre que les individus construisent leur identité au sein d'un environnement social. Le processus de construction identitaire fait intervenir des stratégies comme la valorisation de soi qui passe par la reconnaissance sociale.

Comme nous l'avons remarqué tout au long de cet exposé, la définition de l'identité se fonde sur des données sociales et interactionnelles. L'identité d'un individu n'est pas innée, elle se construit, se transforme, évolue tout au long de l'existence. Les caractéristiques dont dispose une personne à la naissance constituent le potentiel individuel qui subira toutes les modifications nécessaires pour aboutir à une identité individuelle et sociale. Ces modifications sont influencées par divers facteurs internes et externes à l'individu : la perception de soi, les représentations du monde et des autres, la conscience de soi, les enjeux individuels et sociaux.

Après avoir proposé une définition de l'identité, nous examinons maintenant les différents éléments qui la composent.

3.1.2. Les composantes de l'identité

MUCCHIELLI indique que le sentiment d'identité est constitué de plusieurs sentiments différents. Il s'accompagne de référents identitaires psychosociologiques. Nous proposons d'étudier ces deux éléments fondamentaux : les référents identitaires et le sentiment d'identité.

3.1.2.1. Les référents identitaires

Dans le processus de construction de l'identité, un certain nombre de référents issus de différentes catégories psychosociologiques entrent en jeu.

a) Tout d'abord, l'identité se construit à partir de référents matériels et physiques. Dans cette catégorie se trouvent les possessions matérielles (territoire, argent, biens immobiliers etc.), les potentialités (puissance économique, financière, intellectuelle, etc.), l'organisation matérielle et l'apparence physique.

b) Un second référent est constitué des données historiques: les origines (naissance, filiation, parenté, etc.), les événements marquants (éducation, acculturation, traumatismes, etc.) et les traces historiques (coutumes, croyances, etc.).

c) La construction identitaire fait également appel à des éléments psychoculturels comme le système culturel (codes, croyances religieuses, idéologies), la mentalité (visions et représentations, habitudes collectives, etc.) et le système affectif et cognitif (attitudes, valeurs, etc.)

d) Dans la construction identitaire interviennent des facteurs psychosociaux comme les références sociales (nom, statut, sexe, profession, etc.), les attributs de valeur sociale (décorations, attributions symboliques, qualités/défauts, etc.), la psychologie et les potentialités (capacités, satisfactions, frustrations, styles de conduite).

Lorsqu'un individu définit son identité (ou celle d'autrui), il puise des éléments de définition dans l'ensemble des catégories de référents que nous venons d'énoncer. Cependant, les éléments sélectionnés ne concernent pas toutes les catégories de manière exhaustive, seules les caractéristiques essentielles permettant de marquer la singularité de l'individu seront prises en compte. De plus, ces catégories ne s'excluent pas, elles sont interdépendantes. Il s'agit en fait d'un système dans lequel chaque élément d'une catégorie peut apporter une précision (ou donner une indication) à un autre élément appartenant à une catégorie différente.

3.1.2.2. Le sentiment d'identité

Selon TAP, le sentiment d'identité représente l'instance par laquelle l'individu existe :

En un sens restreint, elle [l'identité] concerne le sentiment d'identité (*idem*), c'est-à-dire le fait que l'individu se perçoit *le même*, comme identique à lui-même dans le temps. En un sens plus large, on peut l'assimiler au système de sentiments et de représentations de soi, par lequel celui-ci se spécifie, se singularise (*isidem*).
(1988 :69)

C'est donc à partir de ce sentiment interne que l'identité se manifeste. Il s'agit d'un ensemble de sentiments que nous proposons d'analyser en nous appuyant, pour chaque sentiment évoqué, sur la définition qu'en donne MUCCHIELLI.

a) Tout d'abord, le sentiment d'identité est composé du sentiment de son être matériel. Ce sentiment est particulièrement fort dans un groupe social:

Pour un groupe ou une culture, le sentiment de son être matériel c'est la conscience, partagée par tous les membres, des éléments qui constituent l'ancrage de l'existence objective du groupe ou de la culture. (1986 : 48)

Ce sentiment se rapporte au premier référent que nous avons énoncé (matériels et physiques). Il concerne la connaissance du territoire (de l'individu ou du groupe), les diverses possessions matérielles ainsi que tout ce qui constitue l'essence du groupe d'appartenance (nombre, force, qualités, etc.)

b) Le second sentiment concerne le groupe dans la mesure où il s'agit du sentiment d'appartenance :

Ce sentiment d'appartenance est en partie le résultat de processus d'intégration et d'assimilation des valeurs sociales, car tout être humain vit dans un milieu social qui l'imprègne de son ambiance, de ses normes et de ses modèles. (1986 : 49)

Au niveau individuel, le sentiment d'appartenance est le corollaire du Moi de MEAD et du sentiment de participation affective d'ERIKSON. Il est ancré dans le système social de l'individu et lui permet de s'identifier aux autres membres du groupe. Au niveau groupal, ce sentiment correspond à l'esprit de groupe et à la solidarité ; c'est ce sentiment qui lie les membres les uns aux autres.

c) Le sentiment d'unité et de cohérence occupe une place prépondérante dans le sentiment d'identité :

Ce sentiment d'unité repose sur quelque chose qui s'est constitué progressivement dans le psychisme, qui est la somme de toutes mes expériences affectives, relationnelles, intellectuelles... ma structure cognitive. (1986 : 51)

Ce sentiment garantit la cohérence de l'être, tout en inspirant ses choix et ses attitudes. Selon CODOL, le sentiment d'unité et de permanence représente l'une des composantes majeures de l'identité.

Au sens strict, l'identité d'un individu est ce qui fait que cet individu demeure identique à lui-même dans l'espace et le temps. (1984 : 450)

Lorsque le sentiment d'unité et de cohérence est ébranlé chez un sujet, il traverse une crise qui peut aboutir à la perte d'une ou plusieurs composantes de son identité. Il est alors nécessaire de recourir à un processus de reconstruction identitaire.

d) Le sentiment d'unité et de cohérence est étroitement lié au sentiment de continuité temporelle.

Ce sentiment est le fait que le sujet se perçoit le même dans le temps et se représente les étapes de sa vie comme un continuum. (1986 : 52)

Le sentiment de continuité temporelle permet à l'individu de ne percevoir aucune coupure dans son existence. Cette caractéristique est due au fait que l'on ne remarque pas les changements que le temps opère sur notre corps ou nos représentations du monde qui nous entoure. La mémoire et la structure cognitive jouent un rôle essentiel dans ce sentiment car elles effectuent une organisation continue des expériences vécues par les individus.

e) Le sentiment de différence est essentiel dans la construction de l'identité d'un individu. En effet, comme nous l'avons noté dans la partie consacrée à l'approche psychosociologique de l'identité, un individu se construit en partie en se singularisant.

Celui qui estime avoir une identité personnelle ne peut se penser comme totalement identique à autrui. Il est autre (altérité). La proximité, l'imitation... ne peuvent pas être totalement fusion, sinon il y a perte d'identité au profit de l'investissement d'une autre identité. (1986 : 54)

Le sentiment de différence correspond au besoin d'individualité énoncé par LIPIANSKY :

L'individuation est la perception de son identité comme unique, constante et autonome ; elle correspond à la forme la plus pleine du sentiment d'identité qu'a le sujet d'être reconnu dans sa singularité, sa différence et sa spécificité dans une correspondance entre la conscience de soi et ce que renvoie le regard d'autrui. (1992 : 154)

Dans la construction de l'identité individuelle, ce sentiment est fondamental. Il permet à l'individu de prendre conscience de son identité. Ce sentiment de différenciation correspond à l'identité négative d'ERIKSON : c'est en rejetant certaines caractéristiques de l'identité d'autrui que l'individu construit sa propre identité. Ainsi, l'identité positive et l'identité négative sont complémentaires et forment la base de l'identité individuelle.

f) Le sentiment de valeur, quant à lui, prend sa source dans les interactions, dans les rapports sociaux que l'individu établit avec les autres.

Avoir le sentiment d'être, c'est avoir de la valeur pour quelqu'un d'autre socialement signifiant et digne d'intérêt. Être quelqu'un pour quelqu'un d'autre tel se manifeste en définitive le désir d'identité. (1986 : 56-57)

Ce sentiment correspond au besoin d'existence que LIPIANSKY définit ainsi :

La forme la plus élémentaire d'existence est de se sentir « visible » pour les autres ; l'impression de n'accrocher aucun regard, de ne pas être remarqué, d'être « transparent » entraîne l'impression pénible de ne pas être pris en compte. (1992 : 144)

Ce besoin est un élément fondamental de l'identité, car il motive les comportements, les conduites, les actes de chacun. Il fait appel au système d'évaluation de l'individu à plusieurs niveaux : évaluation de l'environnement social, de l'objectif à atteindre, des conduites à adopter, etc. C'est également ce sentiment qui influence les différentes faces que prend un individu en fonction du contexte social dans lequel il se trouve. Tout individu agit de manière à ce que les autres lui renvoient une image positive de lui-même.

g) Du sentiment de valeur et d'appartenance découle le sentiment de confiance. En effet, c'est parce qu'il reçoit une image positive de lui-même et qu'il se sent intégré que l'individu se sent valorisé.

[...] reste dans le fond une capacité de confiance en autrui intimement liée à la capacité de participation et par là au sentiment d'appartenance. (MUCCHIELLI, 1986 : 61-62)

Comme nous pouvons le constater, l'ensemble des sentiments qui constituent le sentiment d'identité s'interpénètrent pour donner à l'individu toute sa singularité et toute sa substance identitaire. Tous ces sentiments peuvent être conjointement liés pour composer le sentiment d'existence et d'effort central qui, selon ERIKSON, représente le sentiment optimal de l'identité. MUCCHIELLI le définit comme l'objectif général que poursuit un individu.

Une orientation ou une intention générale sous-tend l'être dans ses efforts de vie. [...] Pouvoir réaliser ses motivations et mettre en œuvre les valeurs qui orientent sa vie donne à l'homme la sensation de bien-être. (1986 : 63)

Ce sentiment suppose non seulement que l'individu ait un objectif, des projets, mais qu'il dispose des moyens nécessaires pour les réaliser. Il s'agit de la finalité de l'individu.

3.1.3. Le rôle de la mémoire

La mémoire obéit à trois processus cognitifs : le codage, le stockage et la récupération des informations. Il existe trois sortes de mémoire à savoir la protomémoire, la mémoire de

haut niveau et la métamémoire. Dans le cadre de la construction identitaire, ce sont la mémoire de haut niveau et la métamémoire qui interviennent. En effet, la mémoire de haut niveau se compose de souvenirs autobiographiques et encyclopédiques, elle est constituée de la masse d'informations dont dispose l'individu. Cette mémoire a pour fonction de se souvenir et de reconnaître ce que l'appareil cognitif a stocké : objets, personnes, lieux, etc. Quant à la métamémoire, nous la présentons en nous appuyant sur la définition que propose CANDAU :

[C'est] d'une part la représentation que chaque individu se fait de sa propre mémoire, la connaissance qu'il en a et, d'autre part, ce qu'il en dit, dimensions qui renvoient au « mode d'affiliation d'un individu à son passé » et également [...] à la construction explicite de l'identité. (1998 : 14)

Avant de développer notre exposé concernant la mémoire, nous proposons de présenter la distinction que HALLBWACHS effectue entre la localisation et la reconnaissance des souvenirs qui sont le contenu de la mémoire :

Localiser, c'est avoir l'idée du moment où l'on a acquis un souvenir. Reconnaître, c'est avoir le sentiment qu'une personne qu'on voit ou qu'une image qui traverse l'esprit se sont présentées à nous auparavant, sans que nous puissions dire à quel moment. Quand cette idée s'ajoute à ce sentiment, le souvenir est à la fois reconnu et localisé. Ainsi, d'une part, il n'y a pas de souvenir localisé qui ne soit reconnu, mais beaucoup de souvenirs sont simplement reconnus et non localisés. D'autre part, seule la localisation met en jeu l'activité intellectuelle de l'esprit, puisque pour retrouver la place d'un souvenir dans le temps, il faut un effort de réflexion. La reconnaissance au contraire s'opèrerait automatiquement : le sentiment de familiarité [...] et le sentiment du déjà vu [...] ne sont pas des idées et ne supposent aucune réflexion. D'où il résulte qu'il entrerait bien une part de raisonnement dans la mémoire, mais dans la mesure seulement où nous localisons nos souvenirs. (1994 : 114)

Comme le montre cet extrait, lorsqu'un individu se remémore un souvenir, il n'effectue pas nécessairement un travail à partir de son système cognitif. Ainsi, tout comme le processus de construction identitaire, certains phénomènes mémoriels se produisent sans que l'individu ait conscience des mécanismes qui s'opèrent en lui.

Dans le processus identitaire, la mémoire joue un rôle déterminant. CANDAU considère que la mémoire constitue « *davantage une reconstruction continuellement*

actualisée du passé qu'une restitution fidèle de celui-ci. » (1998 : 1). Selon cet auteur, la faculté essentielle de la mémoire est d'effectuer un travail de construction de l'identité. Grâce aux souvenirs entreposés dans la mémoire, l'individu se réapproprie le passé, afin de produire et de façonner une identité qui lui est propre. Ainsi, mémoire et identité sont en perpétuelle interaction afin de constituer ce qui caractérise l'individu, ainsi que son advenir.

Les travaux de HALLBWACHS ont démontré l'importance de la mémoire dans le système cognitif. Comme CANDAU, cet auteur considère que la mémoire ne représente pas uniquement le siège des souvenirs, mais qu'elle participe à l'élaboration de l'identité d'un sujet.

De chaque époque de notre vie, nous gardons quelques souvenirs, sans cesse reproduits, et à travers lesquels se perpétue, comme par l'effet d'une filiation continue, le sentiment de notre identité. Mais précisément parce que ce sont des répétitions, parce qu'ils ont été engagés successivement dans des systèmes de notions très différents, aux diverses époques de notre vie, ils ont perdu leur forme et leur aspect d'autrefois [...] par la convergence des circonstances extérieures et des événements du récit, se recrée une impression originale qui doit être assez voisine de ce que nous ressentîmes alors. Mais, de toute façon, ce n'est qu'une reconstruction. Comment en serait-il autrement, puisque, pour nous replacer exactement dans notre ancien état d'âme, il nous faudrait évoquer en même temps, et sans exception, toutes les influences qui s'exerçaient alors sur nous, du dedans aussi bien que du dehors. (1994 : 89)

De plus, HALLBWACHS décrit le système mémoriel comme un ensemble de souvenirs interdépendants qui permettent à l'individu de reconstruire son passé.

Pour localiser un souvenir, il faut en définitive, le rattacher à un ensemble d'autres souvenirs dont on connaît la place dans le temps. [...] Ce qui rattache les uns aux autres des souvenirs récents, ce n'est pas qu'ils soient contigus dans le temps, c'est qu'ils font partie d'un ensemble de pensées communes à un groupe, au groupe des hommes avec lesquels nous sommes en rapport en ce moment, ou nous avons été en rapport le jour ou les jours précédents [...] [les souvenirs anciens] Nous devons les replacer dans un ensemble de souvenirs communs à d'autres groupes, groupes plus étroits et plus durables, tels que notre famille. (1994 : 143)

Ainsi, la mémoire ne représente pas seulement un système de stockage des souvenirs d'expériences passées, mais un cadre social à l'intérieur duquel se trouvent des éléments liés les uns aux autres. Ces éléments font partie de l'histoire personnelle de l'individu, mais également de son histoire collective. Comme l'identité, la mémoire participe donc au

processus de socialisation qui fonctionne en interaction avec les autres. Cependant, il n'est pas nécessaire que tous les membres d'un groupe partagent les mêmes souvenirs ou se rappellent des mêmes événements de la même manière. Il suffit que l'individu retrace les acteurs et les circonstances de l'événement en question pour que la mémoire puisse jouer son rôle de réactualisateur.

L'identité et la mémoire sont intrinsèquement liées et exercent une influence mutuelle : l'identité se fonde (en partie) sur les souvenirs, la mémoire modèle l'identité, comme l'indique CANDAU :

[...] la mémoire est l'identité en acte, mais elle peut *a contrario* menacer, troubler voire ruiner le sentiment d'identité, comme le montrent les travaux sur les souvenirs de traumatismes et de tragédies. Le jeu de la mémoire qui vient fonder l'identité est nécessairement fait de souvenirs et d'oublis [...] Si la mémoire est « générative » de l'identité, dans le sens où elle participe à sa construction, celle-ci, en retour, façonne des prédispositions qui vont conduire l'individu à « incorporer » certains aspects particuliers du passé, à faire des choix mémoriels. (1998 : 8-9)

Il est donc essentiel que la mémoire constitue un outil pour la continuité du sentiment identitaire, mais elle doit également parfois être sélective, en identifiant les souvenirs bénéfiques pour l'individu et ceux qui devront être effacés.

Comme l'identité, la mémoire peut être individuelle ou collective. Dans les sous-parties qui suivent, nous allons étudier ces deux aspects de la mémoire, en nous appuyant sur les travaux de HALLBWACHS

3.1.3.1. Mémoire individuelle

Même si elles sont intriquées dans le système mémoriel de l'individu, la mémoire individuelle et la mémoire collective présentent des caractéristiques distinctes. La mémoire individuelle prend en compte les souvenirs à partir de son point de vue, de sa propre perception, tandis que, dans la mémoire collective, ils sont répartis à l'intérieur d'un groupe social, chaque souvenir correspondant à une image, un tableau du souvenir collectif.

« Par une partie de ma personnalité, je suis engagé dans le groupe, en sorte que rien de ce qui s'y produit, tant que j'en fais partie, [...] ne m'est complètement étranger. Mais si je voulais reconstituer en son intégrité le souvenir d'un tel événement, il faudrait que je rapproche toutes les reproductions déformées et partielles dont il est l'objet parmi tous les membres du groupe. Au contraire, mes souvenirs personnels sont tout entiers à moi, tout entiers en moi. » (HALLBWACHS, 1949 : 47)

En chaque individu cohabitent donc deux instances mémorielles, une personnelle et une groupale, sans qu'elles soient nécessairement organisées de manière hiérarchique. Au contraire, elles fonctionnent en complémentarité.

La mémoire conserve et cristallise des événements passés. La plupart du temps, les expériences que vit un individu sont partagées avec d'autres ; elles sont donc collectives. Présentés ainsi, les souvenirs semblent concerner exclusivement l'aspect social de l'individu. Or, la mémoire individuelle représente un processus de remémoration individuelle, personnelle, en fonction de ce que le sujet a perçu des événements et de ce qu'il en a gardé. HALLBWACHS a analysé la notion de souvenir individuel. Pour cela, il évoque l'état d'esprit de l'individu qui, selon lui, influence le mécanisme mémoriel :

Toute la question est de savoir si un tel souvenir peut exister, s'il est concevable. Le fait qu'il s'est produit, même une seule fois, suffirait à démontrer que rien ne s'oppose à ce qu'il intervienne dans tous les cas. Il y aurait alors, à la base de tout souvenir, le rappel d'un état de conscience purement individuel que – pour le distinguer des perceptions où entrent tant d'éléments de la pensée sociale – nous admettrons qu'on appelle *intuition sensible*. (1944 : 26)

Il existe donc une mémoire individuelle intérieure, personnelle. Lors de l'évocation d'un événement partagé par plusieurs personnes, cette mémoire permet de fournir des éléments divers et complémentaires, afin de pouvoir reconstituer le souvenir avec le plus de précision possible. La mémoire individuelle participe à la reconstruction identitaire dans la mesure où l'individu fait appel à ses propres perceptions pour reconstruire ses souvenirs. Comme nous l'avons indiqué précédemment, la mémoire modèle l'identité, et c'est à partir des perceptions et des représentations de l'expérience vécue que l'individu perçoit sa propre identité.

3.1.3.2. Mémoire collective

Au niveau collectif, l'identité est garantie par un noyau mémoriel commun à la majorité du groupe, comme l'indique HALLBWACHS :

En fait, dans son acception courante, l'expression « mémoire collective » est une *représentation*, elle est une forme de métamémoire, c'est-à-dire un énoncé que des membres d'un groupe vont produire à propos d'une mémoire supposée commune à tous les membres de ce groupe. (1994 : 15-16)

La fonction essentielle de la mémoire collective est de permettre à plusieurs individus ayant vécu une expérience commune de reconstruire l'événement avec l'adhésion du plus grand nombre de ceux qui ont vécu l'événement. Pour cela, l'ensemble des mémoires individuelles sont mises à contribution, puis s'opèrent une sélection et une organisation des souvenirs afin de produire un contenu partagé par tous. Selon HALLBWACHS, il existe une mémoire intérieure (autobiographique) et une mémoire extérieure (historique). Les deux mémoires seraient complémentaires, dans la mesure où la mémoire intérieure s'inscrit dans la mémoire extérieure, sociale, plus élargie que la première. Cependant, les souvenirs de la mémoire interne doivent préexister à ceux de la mémoire externe.

Les souvenirs collectifs viendraient s'appliquer sur les souvenirs individuels et nous donneraient ainsi sur eux une prise plus commode et plus sûre ; mais il faudra bien alors que les souvenirs individuels soient d'abord là. Sinon notre mémoire fonctionnerait à vide. (1994 : 55-56)

De plus, pour cet auteur, lorsque les différentes pensées individuelles se regroupent, il se forme une nouvelle entité, collective, au sein de laquelle se fondent les mémoires individuelles.

On admettra alors qu'il se crée une sorte de milieu artificiel, extérieur à toutes ces pensées personnelles, mais qui les enveloppe, un temps et un espace collectifs, et une histoire collective. C'est dans de tels cadres que les pensées des individus se rejoindraient, ce qui suppose que chacun de nous cesserait momentanément d'être lui-même. (1994 : 55)

Dans son ouvrage, HALLBWACHS souligne la prépondérance de l'interactivité entre les différents mémorants dans le processus de reconstruction mémorielle.

Pour que notre mémoire s'aide de celle des autres, il ne suffit pas que ceux-ci nous apportent leurs témoignages : il faut encore qu'elle n'ait pas cessé de s'accorder avec leurs mémoires et qu'il y ait assez de points de contact entre l'une et les autres pour que le souvenir qu'ils nous rappellent puisse être reconstruit sur un fondement commun. Il ne suffit pas de reconstituer pièce à pièce l'image d'un événement passé pour obtenir un souvenir. Il faut que cette reconstruction s'opère à partir de données ou de notions communes qui se trouvent dans notre esprit aussi bien que dans ceux des autres parce qu'elle passe sans cesse de ceux-ci à celui-là et réciproquement [...]. Ainsi seulement, on peut comprendre qu'un souvenir puisse être à la fois reconnu et reconstruit. (1994 : 22-23)

Pour un même événement, chaque participant ne conserve pas un souvenir strictement identique à celui des autres, étant donné que chacun l'expérimente de manière individuelle. Ainsi, les souvenirs individuels constituent autant de parties du souvenir collectif, en fonction des relations entre les membres du groupe et du rôle joué par l'individu dans l'événement concerné.

Il existe une différence fondamentale entre l'évocation des souvenirs, les souvenirs eux-mêmes et les événements produits. En effet, l'idée qu'un individu se fait de son passé évolue au cours de son existence, en fonction des nouvelles acquisitions qui jalonnent les différentes étapes de sa vie.

Le souvenir est dans une très large mesure une reconstruction du passé à l'aide de données empruntées au présent, et préparée d'ailleurs par d'autres reconstructions faites à des époques antérieures et d'où l'image d'autrefois est sortie déjà bien altérée. (1994 : 67)

L'auteur remarque également que les individus évoluent, les personnalités se transforment, et les souvenirs également :

Mais, si nombreux que soient les souvenirs qui défilent dans notre esprit, quand nous en cherchons un qui se dissimule, nous savons bien qu'ils le sont beaucoup moins que ceux qui nous demeuraient présents autrefois, alors qu'ils faisaient partie de notre passé immédiat. Dira-t-on qu'il s'agit en réalité des souvenirs qui nous paraissent en ce moment les plus importants ? C'est donc qu'on les envisage du point de vue du présent. Mais alors ce n'est plus le passé tout entier qui exerce sur nous une pression en vue de pénétrer dans notre conscience. Ce n'est plus la série chronologique des états passés qui reproduirait exactement les événements anciens,

mais ce sont ceux-là seuls d'entre eux qui correspondent à nos préoccupations actuelles, qui peuvent réparaître. La raison de leur réapparition n'est pas en eux, mais dans leur rapport à nos idées et perceptions d'aujourd'hui : ce n'est donc pas d'eux que nous partons, mais de ces rapports. (1994 : 142)

Ainsi, nous pouvons constater que les souvenirs ne sont pas figés dans la mémoire et que le temps opère une modification dans nos perceptions des événements produits dans le passé. Plus les faits sont éloignés du présent, plus les modifications qu'ont subi les souvenirs sont importantes. De plus, il est possible que certaines représentations que nous considérons comme des souvenirs ne soient en fait qu'un produit de notre imagination.

Image flottante, incomplète, sans doute et surtout image reconstruite : mais combien de souvenirs que nous croyons avoir fidèlement conservés, et dont l'identité ne nous paraît pas douteuse, sont eux aussi forgés presque entièrement sur de fausses reconnaissances, d'après des récits et des témoignages. Un cadre ne peut produire tout seul un souvenir précis et pittoresque. Mais ici, le cadre est étoffé de réflexions personnelles, de souvenirs familiaux, et le souvenir est une image engagée dans d'autres images, une image générique reportée dans le passé. (1994 : 70)

Pour HALLBWACHS, les souvenirs lient les individus entre eux, et rattachent chaque sujet au groupe auquel il appartient au moment des faits. Ce rattachement peut parfois conduire à une confusion dans les pensées d'un individu. En effet, comme l'explique l'auteur, *il arrive bien souvent que nous nous attribuions à nous-mêmes, comme s'ils n'avaient leur source nulle part qu'en nous, des idées et des réflexions, ou des sentiments et des passions qui nous ont été inspirés par notre groupe.* (2006 : 38). Nous retrouvons l'approche psychosociologique de la construction identitaire, dans la mesure où le groupe social exerce une influence considérable sur l'individu, que ce soit au niveau des perceptions des souvenirs, des référents, etc. Les souvenirs de chacun sont donc influencés par l'environnement social dans lequel il se trouve.

De même qu'il existe une identité collective, au moyen de laquelle se forge l'identité personnelle, la mémoire individuelle est façonnée par la mémoire d'événements partagés par d'autres individus.

Une scène de notre passé peut nous paraître telle qu'il n'y aura jamais rien à en retrancher ni à y ajouter, et qu'il n'y aura jamais rien de plus ni de moins à y comprendre. Mais que nous rencontrions quelqu'un qui y ait été mêlé, ou qui ait

assisté, qu'il évoque et la raconte : après l'avoir entendu, nous ne serons plus aussi assurés qu'auparavant que nous ne pouvions nous tromper sur l'ordre des détails, l'importance relative des parties et le sens général de l'événement, car il est bien impossible que deux personnes qui ont vu un même fait, lorsqu'elles en rendent compte quelques temps après, le reproduisent sous des traits identiques. (1994 : 72-73)

HALLBWACHS établit un lien interdépendant entre mémoire individuelle et mémoire collective. Selon lui, les souvenirs se logent dans une partie individuelle du sujet, et ceux qui sont partagés avec d'autres individus constituent, comme nous l'avons noté précédemment, un aspect du souvenir collectif. Cependant, le sujet peut recourir à la mémoire collective pour combler certaines zones d'ombre présentes dans sa mémoire individuelle afin de reconstituer un souvenir partiel. Lors d'une évocation commune d'un événement vécu par différents individus, certaines lacunes peuvent être mises en lumière et comblées simultanément. Les brides de souvenirs individuels se combinent alors dans une remémoration collective pour aboutir à une reconstruction quasi complète de l'événement évoqué.

Sans doute nous reconstruisons, mais cette reconstruction s'opère suivant les lignes déjà marquées et dessinées par nos autres souvenirs ou par les souvenirs des autres. Les images nouvelles s'amorcent sur ce qui, dans ces autres souvenirs, demeurerait sans elles indéfinies et inexplicables, mais qui n'en a pas moins une réalité. (1994 : 75)

Néanmoins, ce phénomène ne correspond pas à une substitution du souvenir collectif au souvenir individuel, mais un élément extérieur à l'individu qui s'intègre à sa propre mémoire. HALLBWACHS considère que ces deux mémoires sont distinctes et ne se confondent pas.

La mémoire collective d'autre part enveloppe les mémoires individuelles, mais ne se confond pas avec elles. Elle évolue selon ses lois et, si certains souvenirs individuels pénètrent aussi quelquefois en elles, ils changent de figure dès qu'ils sont replacés dans un ensemble qui n'est plus une conscience personnelle. (1994 : 45)

Les deux mémoires sont donc indépendantes, mais fonctionnent ensemble afin que chacune contribue à l'élaboration de l'autre.

Dans sa théorie du Je constitutif du Moi, MEAD établit un ordre chronologique pour relier les deux instances présentes dans le cadre mémoriel :

Le « je » de ce moment-ci est présent dans le « moi » du moment suivant [...] Je deviens un « moi » aussitôt que je me rappelle de ce que j'ai dit [...]. Je deviens conscient de moi-même dans l'action, mais c'est en mémoire que le « je » est constamment présent dans mon expérience. Je peux revenir directement quelques instants en arrière, mais pour le reste du passé, je dépends des images de la mémoire. Ainsi, le « je » de la mémoire est comme le porte-parole du soi d'il y a une seconde, une minute ou un jour. En tant que donné, il est un « moi », mais un « moi » qui était un « je » au moment précédent [...]. Le « je » est, en un certain sens, ce à quoi nous nous identifions. La saisie du « je » est le problème de la plus grande partie de notre expérience consciente : « je » ne suis pas directement donné dans l'expérience. (2006 : 239)

Le processus de la mémoire suppose donc une prise de conscience du sujet qui passe perpétuellement du « je » au « moi », au fur et à mesure que les expériences se produisent.

3.2. Les différentes identités

Dans notre présentation du cadre théorique de l'identité, nous avons exposé l'ensemble des caractéristiques de la construction identitaire. Nous avons pu remarquer que l'identité se construit en interaction dans les relations avec les autres et en fonction de l'environnement social. Dans le chapitre que nous abordons, nous présentons les deux identités constitutives de chaque individu : l'identité individuelle et l'identité collective.

Lorsque nous avons donné une définition de l'identité selon l'approche psychosociologique (3.1.2.), nous avons noté que l'individu se construit essentiellement dans son rapport à autrui. Etant donné que nous avons décidé de nous appuyer sur les travaux de différents auteurs pour notre exposé, nous avons jugé nécessaire de spécifier quelques précisions terminologiques. Ainsi, l'identité individuelle correspond à l'identité personnelle ou l'identité pour soi ; l'identité collective, quant à elle, peut être reconnue sous les appellations d'identité groupale, identité sociale ou identité pour autrui.

Pour expliquer la distinction entre identité pour soi et identité pour autrui, nous présentons la définition proposée par DUBAR :

Chacun est identifié par autrui, mais peut refuser cette identification et se définir autrement. Dans les deux cas, l'identification utilise des catégories sociales

disponibles et plus ou moins légitimes à des niveaux différents. [...] On appellera actes d'attribution ceux qui visent à définir « quel type d'homme (ou de femme) vous êtes », c'est-à-dire l'identité pour autrui, actes d'appartenance ceux qui expriment « quel type d'homme (ou de femme) vous voulez être », c'est-à-dire l'identité pour soi. (2001 : 109-110)

Ainsi, nous pouvons remarquer qu'il existe une frontière entre les perceptions et les représentations de chaque acteur de la socialisation : les autres, qui perçoivent une partie de l'identité de l'individu, et celui-ci, qui se représente les perceptions d'autrui.

3.2.1. L'identité individuelle

L'identité contient une face interne et une face externe. La face interne constitue ce qui caractérise l'individu et correspond à ce qu'il est au plus profond de lui-même. La face externe est composée de l'ensemble des identifications à autrui, aux modèles sociaux, etc. Cependant, la plupart du temps, les processus identitaires sont inconscients.

Au point de vue administratif, chaque personne est unique, il n'existe pas deux individus ayant la même identité. Celle-ci est en partie constituée de notre lieu de naissance, de notre sexe, de notre âge de notre profession, etc. Cependant, les expériences contribuent à forger et à modeler les identités personnelles. Une fois établie, cette identité comporte un certain nombre de caractéristiques propres à l'individu, comme par exemple son système de valeurs, ses opinions, ses *a priori*, etc. CODOL établit un lien entre l'identité personnelle et l'image de soi :

L'image de soi d'un individu n'est ainsi qu'un ensemble structuré d'éléments d'information signifiant, reçus ou construits par l'individu à propos de lui-même. C'est en définitive une organisation de traits, de qualités, de caractéristiques que l'individu s'attribue à lui-même [...]. L'attribution de traits à soi-même suppose leur identification. Celle-ci s'effectuera [...] par catégorisation et comparaison. (1984 : 445-446)

Ainsi, c'est à partir des autres que l'individu construit sa propre identité, par un processus d'identification et de différenciation. C'est en fonction de ce qui lui ressemble chez l'autre et de ce qu'il rejette de l'identité d'autrui que va s'élaborer son propre schéma identitaire.

Le sentiment du soi exprime ainsi forcément d'abord la reconnaissance qu'un individu a, au plan cognitif, qu'il est différent de tout autre objet, et notamment qu'il

est différent de ces objets particuliers que constituent les autres personnes. (1984 : 448)

C'est à partir de l'image que les autres renvoient de l'individu, ainsi que des perceptions qu'il en a, que celui-ci fonde son identité. L'environnement social étant en constante mutation, l'image de soi évolue elle aussi, en fonction des événements, des groupes d'appartenance, des statuts que l'on occupe, ce qui, pour CODOL, représente un danger pour l'identité personnelle :

Mais l'identité personnelle n'est pas seulement en mouvance perpétuelle. Elle est aussi constamment menacée par l'entourage social, ou compromise par les conditions matérielles. (1984 : 464)

Le sentiment d'unité et de cohérence, constitutif du sentiment d'identité, peut donc être affecté par les circonstances, ce qui démontre une certaine vulnérabilité de l'identité pour soi.

Pour MUCCHIELLI, le noyau de l'identité individuelle correspond à un système cognitif au sein duquel sont organisées les informations internes et externes qui forment les perceptions du monde propres à l'individu.

[...] le système culturel, la mentalité et le système cognitif individuel s'emboîtent les uns dans les autres. Le système culturel est commun à tous les membres d'une même société, il s'élargit ensuite pour les différents groupes en devenant leurs différentes mentalités, les mentalités se spécifient enfin dans les systèmes cognitifs individuels. (1986 : 30)

Comme nous pouvons le constater, même si des expériences sociales communes contribuent à la construction de l'identité personnelle, celle-ci demeure une instance particulière, indépendante des autres sous certains aspects.

Dans son ouvrage, MUCCHIELLI note que le sentiment d'appartenance est corollaire du sentiment d'autonomie. Ces deux sentiments sont dépendants l'un de l'autre et fonctionnent en complémentarité.

L'acte autonome de l'identité mature est débarrassé des motivations liées au lien de dépendance. (1986 : 61)

L'individu a donc le sentiment d'appartenir à un groupe social, mais grâce à son identité personnelle, il peut également avoir conscience de son autonomie, c'est-à-dire de la capacité à faire ses propres choix, à prendre des décisions et à agir sans être influencé par les autres.

Selon DUBAR, l'identité individuelle correspond à l'intériorisation de tous les éléments caractéristiques du groupe d'appartenance, ce qui produit la personnalité de base. Pour illustrer sa théorie, il se réfère à KARDINER qui définit cette personnalité comme une *configuration psychologique particulière propre aux membres d'une société donnée et qui se manifeste par un certain style de vie sur lequel les individus brodent leurs variantes singulières.* (in DUFRENNE, 1953 : 128) L'individu s'inscrit alors dans un processus de socialisation, grâce auquel il peut appartenir à un groupe social qui partage les mêmes modèles de comportement, la même culture, la même mentalité, etc., tout en conservant des attributs qui l'individualisent.

L'identité pour soi correspond, selon DUBAR, au processus biographique, c'est-à-dire tout ce qui est propre à l'individu et inaccessible aux autres. Cette identité, combinée à l'identité pour autrui, aboutit à l'identité construite d'un sujet.

[...] un individu, dès l'enfance, hérite d'une identité de sexe, mais aussi d'une identité ethnique et d'une identité de classe sociale qui sont celles de ses parents, de l'un d'entre eux ou de ceux qui ont la charge de l'élever. De fait, la première identité éprouvée et expérimentée personnellement par le petit enfant se construit toujours dans sa relation à sa mère ou à celle (celui ?) qui en tient lieu [...]. Cependant, c'est bien dans et par les catégorisations des autres [...] que l'enfant fait l'expérience de sa première identité sociale. Celle-ci n'est pas choisie mais conférée par les institutions et les proches non seulement sur la base des appartenances ethniques, politiques, religieuses, professionnelles et culturelles de ses parents mais aussi sur celles de ses performances scolaires. De cette dualité entre notre identité pour autrui conférée et notre identité pour soi construite, mais aussi entre notre identité sociale héritée et notre identité scolaire visée naît un champ du possible dans lequel se déploient dès l'enfance, à l'adolescence, puis tout au long de la vie, toutes nos stratégies identitaires. (2001 : 116)

L'identité se construit donc selon un processus complexe, qui fait appel à différentes instances, sans que l'individu en ait nécessairement conscience.

Dans le cadre de l'analyse de l'identité, il nous paraît indispensable de rappeler les notions de « je » et de « moi » présentées par MEAD. En effet, selon lui, « je » est une partie constitutive du « moi » social, dont il est le « conscient » :

« je » me parle à moi-même mais sans me voir moi-même comme « je ». Le « je » réagit au soi qui se forme en adoptant les attitudes d'autrui. En adoptant ces attitudes, j'ai introduit le « moi » et j'y réagis en tant que « je ». (2006 : 239)

Le « je » correspond à l'instance personnelle de l'individu qui répond aux comportements (verbaux et non verbaux) d'autrui. Le « moi », quant à lui, occupe une fonction sociale car il correspond à l'ensemble des attitudes des autres selon un « ensemble organisé » :

Dans la mesure où l'individu provoque en lui-même les attitudes des autres, il se produit un groupe organisé de réponses. La capacité de l'individu d'endosser les attitudes des autres [...] lui permet d'accéder à une conscience de soi. L'acte d'assumer la totalité de ces configurations organisées d'attitudes lui confère son « moi » [...]. Le « je » est l'action de l'individu à l'encontre de la situation sociale liée à sa propre conduite. (2006 : 240)

Un peu plus loin, MEAD rappelle que le « je », instance personnelle, ne peut se soustraire à l'environnement social :

La réponse du « je » comporte une adaptation. Cette adaptation ne touche pas seulement le soi, mais concerne aussi l'environnement social qui aide le soi à s'organiser. Autrement dit, la réponse du « je » implique une vision de l'évolution selon laquelle l'individu affecte son propre environnement qui l'affecte en retour. (2006 : 272)

Il s'agit donc d'une relation entre le soi et l'environnement social qui s'influencent mutuellement. De ce fait, l'identité individuelle est en constante évolution, transformation, mutation. Selon TAP, les deux identités (sociale et individuelle), forment un ensemble au sein de la personnalité de l'individu :

Mon identité, c'est ce qui me rend semblable à moi-même et différent des autres, c'est ce par quoi je me sens exister en tant que personne et en tant que personnage social (rôles, fonctions et relations), c'est ce par quoi je me définis et me connais, me sens accepté et reconnu ou rejeté et méconnu par autrui, par mes groupes ou ma culture d'appartenance. (2006 : 69)

Pour MEAD, il existe une interdépendance entre les différents soi qui constituent le « modèle relationnelle de conduite sociale organisée » :

Chaque soi, dans une société ou une communauté donnée, réfléchit dans sa structure la totalité du modèle relationnel de conduite sociale organisée que cette communauté présente ou réalise [...]. Mais chaque soi réfléchit dans sa structure un aspect ou une perspective de ce modèle qui diffère de tous les autres [...]. En d'autres termes, chaque soi est relié à ce processus général d'une manière qui lui est propre et est au foyer de son propre réseau de relations. En conséquence, la structure du soi est constituée d'une manière spécifique par ce modèle, tout comme le sont les structures de tous les autres soi. (2006 : 262)

L'individu est donc en perpétuelle relation avec la société ou son groupe d'appartenance, et tout changement produit une adaptation à l'environnement social.

3.2.2. L'identité collective

Avant d'étudier en détail la notion d'identité collective, nous présentons la définition de l'identité sociale proposée par LIPIANSKY :

L'identité sociale, selon la définition la plus courante, est relative à l'appartenance de l'individu à des catégories biopsychologiques (le sexe, l'âge), à des groupes socioculturels (ethniques, régionaux, nationaux, professionnels...) ou à l'assomption de rôles et de statuts sociaux (familiaux, professionnels, institutionnels...) ou encore d'affiliation idéologique (confessionnelles, politiques, philosophiques...). (1992 : 114)

Comme nous l'avons remarqué dans notre chapitre consacré à l'identité individuelle, le groupe, la communauté ou la société exercent une influence sur la construction identitaire de l'individu. Réciproquement, la somme des identités individuelles constitue une identité groupale, comme l'indique MEAD lorsqu'il explique le processus de socialisation :

Le soi se développe à partir d'un processus social qui implique d'abord l'interaction des individus dans le groupe, ainsi que la préexistence de ce groupe. Il implique aussi certaines activités coopératives où sont engagés les différents membres du groupe. Il implique enfin que puisse se développer une organisation plus complexe que celle qui a donné naissance au soi, et que les soi puissent être les organes, tout au moins les parties essentielles de cette organisation très complexe dans laquelle ils émergent et existent. Aussi y a-t-il un processus social à partir duquel se

développent les soi et dans lequel ils se différencient, évoluent et s'organisent toujours davantage. (2006 : 230)

L'identité collective est marquée par l'ensemble des appartenances de chaque individu à un groupe. Ainsi, elle correspond à une organisation des différentes attitudes et pensées des sujets qui la composent.

Selon MEAD, la construction de l'identité collective est inhérente à celle de l'identité individuelle dans la mesure où la prise de conscience de soi se produit en même temps que la prise de conscience d'autrui.

L'individu humain devient conscient d'autrui sur le même mode socio-physiologique qu'il devient conscient de soi et sa conscience à la fois de soi et d'autrui est aussi importante pour son propre développement que pour celui de la société organisée ou du groupe social auxquels il appartient. Le principe fondamental dans l'organisation sociale est celui de la communication qui implique une participation en autrui. Cela requiert qu'autrui apparaisse en soi et que soi s'identifie à autrui, cela requiert que le soi accède à la conscience de soi par le détour d'autrui. (2006 : 304)

L'une des fonctions essentielles de l'identité collective est de produire l'unité et la cohésion du groupe d'appartenance. Les membres du groupe recherchent les activités et les comportements qui préserveront cette unité.

Le sentiment d'identité s'inscrit dans une tension et une homologie entre l'individu et le groupe, entre les besoins internes et les influences sociales, entre la singularité et la pluralité. Il comporte d'abord la perception de soi comme individualité singulière pareille à elle-même à travers l'écoulement du temps et la diversité des situations [...]. Et pourtant l'individu est aussi multiple : constamment j'ai à m'adapter à des conditions et des interlocuteurs changeants ; dans chaque cas, je vais actualiser et percevoir en moi-même une identité circonstancielle qui est appelée par l'interaction où je suis engagé. (LIPIANSKY, 1992 : 113)

L'identité collective correspond à un ajustement continu entre l'individu et le groupe. Chaque groupe d'appartenance, qu'il s'agisse de groupes primaires (comme les associations par exemple), de groupes secondaires (comme les communautés) ou de groupes étendus (les sociétés), dispose de ses propres modèles idéologiques, comportementaux, de ses propres systèmes de représentations. Ces modèles sont intériorisés puis intégrés par l'individu

exerçant ainsi sur lui une influence et un certain contrôle, dans la mesure où ces modèles constituent des référents auxquels l'individu s'identifie. Ainsi, l'identité sociale se compose de l'identité pour soi et de l'identité pour autrui. C'est grâce à l'identité pour soi que l'identité pour autrui s'actualise, en fonction de l'environnement social. L'identité sociale ne correspond pas exclusivement à une appartenance à un groupe, elle implique une intégration des modèles et une adaptation continue.

Selon DUBAR, les institutions dans lesquelles évoluent les individus produisent un conditionnement qui aboutit à un type de personnalité façonné par ces institutions. De plus, la formation des personnalités est possible grâce à l'intégration de la culture de la société ou de la communauté d'appartenance. Dans son ouvrage, il présente la théorie de socialisation nommée LIGA : tout acte individuel se produit dans l'interaction tout en poursuivant des buts personnels. L'élaboration théorique du système LIGA, qui est le résultat de la collaboration entre PARSONS et BALES, se fonde sur quatre impératifs fonctionnels :

- la fonction de stabilité normative (parfois désignée par la lettre L comme *latence*) signifie que le système social doit assurer le maintien et la stabilité des valeurs et des normes et faire en sorte que celles-ci soient connues des acteurs et intériorisées par eux ;
- la fonction d'intégration (I comme *integration*) signifie que le système social doit assurer la coordination nécessaire entre les acteurs, membres du système ;
- la fonction de « poursuite des buts » (G comme *goal-attainment*) signifie que le système social doit permettre la définition et la mise en œuvre des objectifs de l'action ;
- la fonction d'adaptation (A comme *adaptation*) doit assurer l'adéquation des moyens aux buts poursuivis et donc l'adaptation efficace au milieu environnant. (2001 : 53-54)

Selon ce même auteur, l'identité pour soi et l'identité pour autrui sont intimement liées :

[...] l'identité n'est autre que le résultat à la fois stable et provisoire, individuel et collectif, subjectif et objectif, biographique et structurel des divers processus de socialisation qui, conjointement, construisent les individus et définissent les institutions. (2001 : 109)

Le social se manifeste par des comportements et des pensées individuels. C'est à partir de la somme des identités subjectives que se construit l'identité sociale, culturelle, collective. Par conséquent, c'est un rapport d'influence et de modélisation réciproques qui s'instaure entre ces deux identités.

Selon MEAD, à la base de toute communication se trouve le geste, qui correspond à l'adaptation d'un individu aux réactions de l'autre.

[...] le fait premier est l'acte social qui implique l'interaction de différents organismes, c'est-à-dire l'adaptation réciproque de leurs conduites dans l'élaboration du processus social. (2006 : 39)

Selon cet auteur, la socialisation n'est autre qu'un processus de communication dans lequel le soi prend conscience de son appartenance à un groupe auquel il apporte sa contribution. DUBAR résume l'approche de MEAD en mettant en valeur l'appartenance au groupe :

[...] si la société [...] ne peut se construire sans fidélité à l'esprit de la communauté [...] dans laquelle elle s'enracine, elle ne peut le faire que par l'action coordonnée d'individus socialisés [...] qui construisent et inventent de nouvelles relations, productrices de social. En se socialisant, les individus créent de la société autant qu'ils reproduisent de la communauté. (2001 : 98)

Dans le processus de construction identitaire, deux phénomènes complémentaires se produisent : d'une part, l'individu s'identifie aux autres et intériorise les caractéristiques qui lui correspondent le mieux selon lui ; d'autre part, ce sont les institutions qui attribuent à l'individu son identité. Il s'agit alors de la construction de l'identité sociale, comme l'indique MUCCHIELLI :

C'est l'ensemble des critères qui permettent une définition sociale de l'individu ou du groupe, c'est-à-dire qui permettent de le situer dans sa société. Par définition donc, l'identité sociale est plutôt une identité attribuée. C'est l'identité consensuelle donnée par une grande partie des autres individus et groupes de la société. (1986 : 75)

L'élaboration de l'identité n'implique pas une attitude passive de l'individu. En effet, celui-ci accepte que des éléments extérieurs comme les représentations inhérentes au groupe, à la communauté ou à la société déterminent en partie ce qui le définit. Il intègre l'image que les autres lui renvoient et se reconnaît dans les définitions qu'ils lui attribuent. Selon

LIPIANSKY, cette image est une partie constitutive de l'identité, mais elle représente également un danger pour l'individu :

L'image renvoyée par autrui a une fonction ambivalente : elle peut aider à la découverte de soi et confirmer le sujet dans son identité, mais elle peut aussi l'aliéner, à travers son désir de correspondre à l'image que l'autre attend de lui (désir motivé par le besoin de séduction ou d'approbation, et par la peur du jugement et du rejet). (1992 : 192)

A la base de l'interaction sociale, et pour que puisse se créer une communication à l'intérieur d'un groupe, se trouve la valeur que chacun attribue à l'autre, ainsi qu'un ensemble de caractéristiques communes, de manière à ce que les individus qui composent le groupe se reconnaissent et conservent une certaine unité.

La conformité avec le groupe constitue ainsi une sorte d'enveloppe protectrice donnant un sentiment d'appartenance et par là même une certaine identité. Mais en même temps elle peut être insatisfaisante pour le sujet qui a l'impression de gommer son individualité. [...] Si l'on tend à rejeter d'abord la différence de l'autre, la sienne propre peut être aussi source de malaise : car elle est toujours la perception d'un écart entre soi et autrui. Le sujet peut être alors amené à gommer ce qui le distingue pour se rapprocher d'autrui. (LIPIANSKY, 1992 : 221 ; 227)

L'identité groupale est donc complémentaire de l'identité individuelle, car elle lui permet de se construire et de se développer.

Parmi les composantes essentielles de cette identité se trouve la mentalité, partagée par tous les membres du groupe.

Une mentalité, c'est un ensemble d'acquis communs aux membres d'un groupe. Ces acquis [...] servent de références permanentes et inconscientes pour la perception des choses, pour les évaluations faites et interviennent dans l'orientation des conduites. (MUCCHIELLI, 1986 : 22-23)

Ainsi, la mentalité contient le système de représentations et de référence propre au groupe, ce qui engendre une certaine influence sur les attitudes des individus.

Dans son ouvrage sur les représentations mentales, MANNONI considère les préjugés et les stéréotypes comme la manifestation d'une mentalité collective, les produits de la pensée collective :

Le préjugé [...] se présente ainsi comme une élaboration mentale simple et unifiée valant pour tous les membres du groupe. Chacun, dans la société de référence, sait à quoi s'en tenir lorsqu'il est confronté à cet énoncé et il n'a pas besoin de chercher de justification ni d'explication pour l'admettre. L'adhésion se fait d'une manière automatique dans l'inconscient où se déploie cette « image ». (2001 : 24)

Tout comme les préjugés, les stéréotypes correspondent à un phénomène mental et ont la particularité de se présenter à l'individu comme une évidence. Ils peuvent être assimilés aux idées reçues.

Ils sont, eux aussi, des facilitateurs de la communication par leur côté conventionnel et schématique. Ils économisent [...] un exposé long, discursif ou démonstratif : ils se présentent comme des raccourcis de la pensée qui vont directement à la conclusion admise « une fois pour toutes », chaque interlocuteur sachant à quoi s'en tenir sur ces clichés. [...] Préjugés et stéréotypes sont ainsi des éléments constitutifs de la pensée commune qui participent puissamment au système de représentations avec lequel ils entretiennent des rapports certains non seulement de coexistence mais également de consubstantialité. (2001 : 26)

Les membres d'un groupe, d'une communauté ou d'une société partagent, dans l'ensemble, les mêmes stéréotypes, ce qui produit une certaine unicité, dans la mesure où ces conceptions mentales ne nécessitent aucune explication ni aucune légitimation.

Selon la théorie de MEAD, les interactions sociales dans lesquelles se trouve un individu dépendent essentiellement des interactants en présence.

C'est l'expérience sociale qui détermine dans quelle mesure le soi participe à la communication. Une grande partie du soi n'a pas besoin de s'exprimer. Nous entretenons des types de relations variables suivant les différents individus. Nous sommes une chose pour un homme, une autre pour un autre. Certaines parties de soi n'existent que dans la relation de soi à soi. [...] Nous sommes faits d'une pluralité de soi qui correspondent à une pluralité de réponses sociales. C'est le processus social qui est responsable de l'émergence du soi : en dehors de ce type d'expériences, le soi n'existe pas. (2006 : 213)

Le soi s'organise et fonctionne à partir du groupe et de l'environnement social. C'est donc dans l'identité collective, qui se manifeste lorsque l'individu se trouve en interaction, que le soi peut exister, qu'il est unifié, comme l'explique MEAD :

[...] les divers soi élémentaires qui constituent un soi complet ou s'harmonisent en lui sont les divers aspects de la structure de ce soi qui, à son tour, correspond aux divers aspects de la structure de tout le processus social. La structure du soi complet est ainsi le reflet de ce processus. L'organisation et l'unification d'un groupe social sont identiques à l'organisation et à l'unification de n'importe lequel des soi, produits dans le processus social où ce groupe est engagé et qu'il réalise. (2006 : 214)

Comme nous pouvons le constater, l'identité individuelle et l'identité sociale sont complémentaires, voire indissociables, car le soi ne s'exprime pleinement que lorsqu'il communique avec les autres soi. Un phénomène réciproque se produit lorsqu'un individu se trouve en présence d'autres individus : chacun exerce une influence sur l'autre, mais ces diverses influences ont lieu dans un cadre collectif, au sein duquel les membres partagent les mêmes représentations et les mêmes comportements. Ainsi, chaque individu agit en réponse aux signaux envoyés par les autres. Comme nous l'avons noté, MEAD nomme ce phénomène les « attitudes sociales organisées » qui, selon lui, constituent la « base de l'organisation du soi ». C'est à partir de ces attitudes que sont formées les institutions dans lesquelles évoluent les individus. L'auteur insiste sur l'importance des attitudes sociales organisées qui sont les conditions *sine qua non* de la construction du soi :

[...] sans institutions sociales de quelque sorte, sans les attitudes et les activités sociales organisées qui les constituent, il ne pourrait absolument pas y avoir de personnalités individuelles, pleinement développées. En effet, les individus impliqués dans le processus général de la vie sociale dont les institutions sociales sont des manifestations organisées n'ont une personnalité achevée que dans la mesure où chacun d'eux saisit et reprend dans son expérience individuelle ces attitudes ou ces activités organisées qu'incarnent et représentent les institutions sociales. (2006 : 311-312)

Les institutions sont formées et se développent grâce aux individus qui les composent. Ces individus entretiennent entre eux des relations qui leur permettent de partager les mêmes intérêts et d'atteindre les mêmes objectifs, dont le principal est le maintien du bon fonctionnement de la société.

Les stratégies identitaires auxquelles recourt un individu ont pour but de défendre son existence et sa visibilité sociale, mais également de manifester son appartenance à un groupe, tout en cherchant à valoriser ses caractéristiques individuelles. Ainsi, l'identité collective prend en considération l'identité individuelle pour l'intégrer à la communauté, à la société d'appartenance, par des procédés d'identification et de rejet. C'est l'environnement social qui détermine l'identité pour autrui, dont l'individu intériorise les éléments fondamentaux.

4. Le jeu des pronoms

Dans toute interaction, les positions énonciatives doivent se mettre en place dès la première prise de parole, puis elles s'actualisent tout au long de l'échange. Bien plus que des formes linguistiques, les pronoms personnels déterminent, dans le discours, les différentes appartenances des locuteurs et leur permettent de s'inscrire dans leur propre discours et, comme nous le verrons, manifestent par les emplois des pronoms leur posture énonciative par rapport à leur histoire personnelle et, par conséquent, à leur identité.

4.1. Les instances de discours : théorie de l'énonciation selon BENVENISTE

Les travaux de BENVENISTE sur l'appareil formel de l'énonciation ont donné un éclairage nouveau sur la nature et la fonction des pronoms. Nous avons choisi de nous appuyer sur les positions théoriques de cet auteur pour fonder notre analyse.

Tout d'abord, BENVENISTE procède à une classification fondamentale des pronoms en deux catégories :

[...] les pronoms ne constituent pas une classe unitaire, mais des espèces différentes selon le mode de langage dont ils sont les signes. Les uns appartiennent à la syntaxe de la langue, les autres sont caractéristiques de ce que nous appellerons les « instances de discours », c'est-à-dire les actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée en parole par un locuteur. (1966 : 251)

L'auteur met en évidence le fait que tous les pronoms ne constituent pas une seule classe dans laquelle ils présenteraient des caractéristiques formelles et fonctionnelles identiques. Le processus d'énonciation représente le signe distinctif de ces formes linguistiques.

BENVENISTE dénonce la taxinomie traditionnelle des pronoms personnels qui inclut *je/tu/il* dans la même catégorie grammaticale. Selon lui, la notion de personne n'est applicable qu'à *je* et *tu* ; *il* en est dépourvu.

La troisième personne a été conformée aux deux premières pour des raisons de symétrie et parce que toute forme verbale indo-européenne tend à mettre en relief l'indice du sujet, le seul qu'elle puisse manifester. (1966 : 230)

L'auteur fonde donc sa théorie sur le processus de référenciation : chaque signe linguistique ayant une nature de nom renvoie à un signifié, c'est-à-dire un référent virtuel qui s'actualise dans l'énonciation. Or, *je* et *tu* n'ont pas de référence virtuelle, car ils sont directement et obligatoirement ancrés dans la situation d'énonciation, l'instance de discours.

Chaque instance d'emploi d'un nom se réfère à une notion constante et « objective », apte à rester virtuelle ou à s'actualiser dans un objet singulier, et qui demeure toujours identique dans la représentation qu'elle éveille. Mais les instances d'emploi de *je* ne constituent pas une classe de référence puisqu'il n'y a pas d'« objet » définissable comme *je* auquel puissent renvoyer identiquement ces instances. Chaque *je* a sa référence propre, et correspond chaque fois à un être unique, posé comme tel. (1966 : 252)

Par conséquent, l'organisation référentielle constitue un élément essentiel dans la distinction des signes linguistiques : seuls *je* et *tu* ont pour référence une réalité de discours. Dans cette instance de discours, *je* est celui qui énonce et *tu* est celui auquel *je* s'adresse.

Je ne peut être défini qu'en termes de « locution », non en termes d'objets, comme l'est un signe nominal. *Je* signifie « la personne qui énonce la présente instance de discours contenant *je* ». (1966 : 252)

Ainsi, ce n'est que dans l'instance de discours que *je* peut s'identifier, se référer et s'actualiser.

Dans un chapitre consacré à la subjectivité dans le langage, BENVENISTE définit *je* et *tu* comme les seules formes linguistiques indiquant la personne et c'est *je* qui détermine l'instance de discours. De ce fait, il crée la situation d'allocation et positionne *tu* comme allocuté dans une place symétrique à la sienne.

Je n'emploie *je* qu'en m'adressant à quelqu'un, qui sera dans mon allocation un *tu*. C'est cette condition de dialogue qui est constitutive de la *personne*, car elle

implique en réciprocité que je deviens *tu* dans l'allocution de celui qui à son tour se désigne par *je* [...] Le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme *sujet* en renvoyant à lui-même comme *je* dans son discours. De ce fait, *je* pose une autre personne, celle qui, tout extérieure qu'elle est à « moi », devient mon écho auquel je dis *tu* et qui me dit *tu*. Ainsi, *je* et *tu* sont définis par rapport à leur place dans la situation d'énonciation. (1966 : 260)

Lorsqu'un locuteur prend en charge le discours, il se présente donc comme sujet parlant, en intégrant *je* et *tu* dans l'instance de discours. Il crée l'interlocuteur *tu* et établit, par ce procédé, un rapport entre les deux interactants. En effet, comme le souligne MAINGUENEAU, dans *l'échange linguistique, tout tu est un je en puissance et tout je un tu en puissance, les rôles s'inversant indéfiniment dans le jeu du dialogue*. (1991 : 14) Dans ce jeu dialogique, *je* et *tu* sont réversibles, complémentaires et indissociables. Ils constituent le cadre énonciatif. Pour cet auteur, au-delà de leur fonction d'embrayeurs (en tant que signes linguistiques), ces deux pronoms sont des *opérateurs de conversion de la langue en discours*. (14)

Prononcer « je » et « tu » constitue un acte de parole individuel. De ce fait, ils s'inscrivent dans une instance unique, au sein de laquelle *je* se charge d'un référent unique à chaque fois. L'unicité constitue, par conséquent, la spécificité du couple *je/tu* comme e souligne BENVENISTE :

Je ne peut être identifié que par l'instance de discours qui le contient et par là seulement. Il ne vaut que dans l'instance où il est produit. Mais, parallèlement, c'est aussi en tant qu'instance de forme *je* qu'il doit être pris ; la forme *je* n'a d'existence linguistique que dans l'acte de parole qui la profère. Il y a donc dans ce procès, une double instance conjuguée : instance de *je* comme référent, et instance de discours contenant *je*, comme référé. (1966 : 252)

Pour un locuteur, prendre en charge la situation d'énonciation, c'est s'approprier le langage et déterminer ainsi les places de chaque interactant.

BENVENISTE oppose deux catégories formelles, à savoir la personne *je* et la personne *non-je*.

Il faut et il suffit qu'on se représente une *personne* autre que « je » pour qu'on lui affecte l'indice « tu ». Ainsi, toute *personne* qu'on se représente est de la forme « tu », tout particulièrement – mais non nécessairement – la personne interpellée. Le « tu » (« vous ») peut donc se définir « la personne non-je ». (1966 : 232)

En outre, il se fonde sur deux caractéristiques de *je* (ses capacités d'intériorité et de transcendance) pour démontrer que *je* est automatiquement intriqué dans l'énoncé et que c'est par lui que *tu* est transcendé.

Quand je sors de « moi » pour établir une relation vivante avec un être, je rencontre ou je pose nécessairement un « tu », qui est hors de moi, la seule « personne » imaginable. Ces qualités d'intériorité et de transcendance appartiennent en propre au « je » et s'inversent en « tu ». On pourra donc définir le « tu » comme la *personne non subjective*, en face de la *personne subjective* que « je » représente ; et ces deux « personnes » s'opposeront ensemble à la forme de non-personne (= « il »). (1966 : 232)

Par conséquent, c'est *je* qui occupe la place centrale de l'interaction et qui définit les rôles de chacun.

4.2. La personne et la non-personne

Même si les sujets parlants se rapportent à une référence actualisée dans l'instance de discours (*je* et *tu*), leurs énoncés contiennent des référents virtuels, ils s'expriment sur des objets extérieurs à eux. Pour BENVENISTE, il s'agit de l'univers de la non-personne par opposition à la personne représentée par le couple pronominal *je/tu*. Cette non-personne correspond à « il ». MAINGUENEAU propose une définition de ce signe linguistique :

[...] *il*, à la différence de *je-tu*, est un *pro-nom* au sens strict, c'est-à-dire un élément anaphorique qui remplace un GN dont il tire sa référence et qui a été introduit antérieurement dans le discours, tandis que *je* et *tu* ne sont pas des substituts pronominaux. (1991 : 15)

La non-personne représente les objets présents dans les discours de *je* et *tu*, ce dont ils parlent. Alors que *je* et *tu* trouvent leur référence dans le contexte situationnel, *il* se situe dans un contexte linguistique, étant donné qu'il est extérieur à la situation d'énonciation, mais présent dans le discours.

[...] la non-personne est le seul mode d'énonciation possible pour les instances de discours qui ne doivent pas renvoyer à elles-mêmes, mais qui prédisent le procès de n'importe qui ou n'importe quoi, hormis l'instance même, ce n'importe qui ou n'importe quoi pouvant toujours être muni d'une référence objective. (BENVENISTE, 1966 : 255-256)

Dans la théorie benvenistienne *il* est exclu du champ de la personne car « *la référence de personne est une référence zéro hors de la relation je/tu* » (1966 : 256). L'auteur distingue les personnes (que constituent *je* et *tu*) et la troisième personne en énonçant la propriété :

1° de se combiner avec n'importe quelle référence d'objet ;

2° de n'être jamais réflexive de l'instance de discours ;

3° de comporter un nombre parfois assez grand de variantes pronominales ou démonstratives ;

4° de n'être pas compatible avec le paradigme des termes référentiels tels que *ici*, *maintenant*, etc. (1966 : 256-257)

Contrairement à *je* et *tu*, qui présentent la propriété d'être uniques à chaque instance de discours, *il peut être une infinité de sujets – ou aucun*. BENVENISTE souligne que si *je* et *tu* peuvent s'échanger continuellement dans l'interaction, *il* ne possède pas cette capacité, dans la mesure où il ne renvoie à aucun référent spécifique de l'instance de discours.

Il n'y a pas aphérèse de la personne, mais exactement la non-personne, possédant comme marque l'absence de ce qui qualifie spécifiquement le « je » et le « tu ». [...] La 3^e personne a pour caractéristique et pour fonction constantes de représenter sous le rapport de la forme même, un invariant non personnel, et rien que cela. (1966 : 230-231)

MAINGUENEAU, quant à lui, adhère à cette théorie en rappelant qu'alors que *je* et *tu* sont définis par et dans la situation d'énonciation, la non-personne peut ne pas être définie. En effet, les locuteurs doivent nécessairement être physiquement présents dans l'interaction verbale, ce qui n'est pas le cas pour la non-personne.

4.3. La pluralisation

Selon BENVENISTE, le passage du singulier au pluriel ne correspond pas à une pluralisation du sujet. Ainsi, *nous* et *vous* ne sont pas le pluriel de *je* et *tu*, en vertu du principe d'unicité qui caractérise ces deux pronoms :

Il est clair en effet que l'unicité et la subjectivité inhérentes à « je » contredisent la possibilité d'une pluralisation. S'il ne peut y avoir plusieurs « je » par le « je » même qui parle, c'est que « nous » est non pas une multiplication d'objets identiques, mais une *jonction* entre « je » et le « non-je », quel que soit le contenu de ce « non-je ». Cette jonction forme une totalité nouvelle et d'un type tout particulier, où les composantes ne s'équivalent pas dans « nous », c'est toujours « je », et ce « je » s'assujettit l'élément « non-je » de par sa qualité transcendante. La présence du « je » est constitutive du « nous ». (1966 : 233)

Dans l'instance de discours, *nous* et *vous* occupent les places respectives d'énonciateur et d'allocutaire. Cependant, c'est toujours *je*, le locuteur, qui prend en charge le discours qui détermine les places de chacun.

Selon la théorie de BENVENISTE, le *nous* présente deux aspects : inclusif et exclusif. Ainsi, *nous* peut représenter « moi/vous » dans son emploi inclusif, et « moi/eux » dans son emploi exclusif.

Le pluriel exclusif (« moi+eux ») consiste en une jonction des deux formes qui s'opposent comme personnelle et non-personnelle en vertu de la « corrélation de personne » [...]. Au contraire la forme inclusive (« moi+vous ») effectue la jonction des personnes entre lesquelles existe la « corrélation de subjectivité ». (1966 : 234)

Ainsi, selon son emploi, *nous* peut mettre en valeur *tu* (*nous* inclusif) ou bien faire prédominer *je* (*nous* exclusif). Dans la terminologie benvénistienne, le pluriel correspond non à une notion de multiplication, mais d'amplification. *Nous* ne se compose pas de plusieurs *je*, car il est impossible que ce signe linguistique renvoie à un autre sujet que celui qui parle. Il peut représenter *je*+ une infinité de *tu* ou de *il*. *Vous*, quant à lui, peut correspondre à *tu*/une infinité de *tu* ou de *il*. De ce fait, *je* délimite des groupes construits dans l'instance de discours, actualisant ainsi les différentes unités linguistiques en présence.

4.4. Les emplois des pronoms génériques

Nous avons défini précédemment *tu* comme la personne à laquelle *je* s'adresse. Nous avons également noté que ce *tu* est posé par *je* comme allocutaire, et donc actualisé dans l'instance de discours. Cependant, *tu* peut être employé hors de la situation d'énonciation : il correspond alors à un substitut de *on*, comme le souligne MAINGUENEAU :

Le *tu* générique a pour fonction de « personnaliser » des énoncés impersonnels à valeur générale en remplaçant le sujet universel (*on* en particulier) par un *tu*. Ainsi est maintenue une relation vivante avec la situation d'énonciation à l'intérieur d'un énoncé qui, pourtant, est général ; tout se passe comme si l'allocataire par le « *tu* générique » était constitué en partie prenante du procès. (1966 : 16)

L'auteur associe le *tu* générique au datif éthique, qui est essentiellement employé à l'oral. Le locuteur qui a recours à ce procédé veut donner à son discours un caractère emphatique, sans pour autant juger indispensable la présence de l'« allocataire individualisé ». Dans le discours oral, l'utilisation du *on* générique est très fréquent. Ce pronom a pour particularité de supprimer les catégories de genre et de nombre, comme le notent ARRIVE *et al.* :

La forme de pronom personne *on* neutralise les oppositions de personne et de nombre. *On* peut donc s'utiliser comme substitut des pronoms des troisièmes personnes, à chacun des deux nombres, mais exclusivement en fonction de sujet. (1993 : 497)

Ainsi, selon qu'il individualise ou non le référent, le locuteur pourra employer les pronoms *tu* ou *on*.

II. Cadre méthodologique

Notre étude concernant l'identité pied-noir est sous-tendue par deux hypothèses. Tout d'abord, nous considérons que l'identité est un concept pré-construit qui s'affirme au moment de l'énonciation (nous développerons la définition de l'identité dans notre partie consacrée à l'analyse). En effet, un certain nombre de facteurs déterminent l'identité d'un individu, comme le lieu de naissance, son contexte socioculturel, etc. Dans ce processus, l'imaginaire joue un rôle important, et c'est par la parole que le locuteur concrétise et schématise sa propre identité.

En second lieu, nous émettons l'hypothèse que l'identité pied-noir se compose de deux identités complémentaires. Nous proposons donc de l'analyser sous deux angles : une *macro-identité* généralisante (que l'on peut rapprocher de l'identité collective) et des *micro identités* caractérisées par les singularités de chaque locuteur (les identités individuelles). Cette hypothèse se base sur la grande diversité des origines géographiques, historiques et culturelles

des membres de la communauté pied-noir. A ces hypothèses s'ajoute une question de départ qui détermine les limites de notre champ d'analyse: comment les Pieds-noirs perçoivent-ils leur(s) identité(s) ?

C'est à partir de ces pistes de travail que nous avons dirigé notre enquête. Dans les chapitres suivants, nous proposons un exposé des techniques d'entretien utilisées pour notre enquête puis une présentation de la construction de notre modèle d'analyse.

1. L'enquête

1.1. Constitution du corpus

1.1.1. Choix des informateurs

Si l'on considère qu'un Pied-noir est un individu de nationalité française né en Algérie avant 1962, cette communauté est constituée de membres dont les plus jeunes sont âgés d'environ 45 ans. Nous avons sélectionné nos informateurs d'après quatre critères : l'âge, le sexe, le lieu de naissance et de résidence en Algérie ainsi que le degré d'implication par rapport au thème abordé.

En ce qui concerne l'âge des informateurs, nous avons choisi d'interroger des personnes ayant au minimum 65 ans. Nous considérons que seuls les individus âgés d'au moins 25 ans en 1962 (au moment du rapatriement) sont en mesure d'apporter des informations pertinentes pour notre étude. Il nous semble évident qu'à 20 ans une personne a déjà construit son identité, elle est donc consciente du monde qui l'entoure, elle comprend les événements et les enjeux d'une situation telle que l'ont vécue les Pieds-noirs. Ainsi, l'âge des locuteurs interrogés est compris entre 71 et 79 ans, ce qui signifie qu'ils avaient entre 25 et 33 ans lorsqu'ils ont quitté l'Algérie.

Durant la phase de recherche d'informateurs, nous avons tenté d'obtenir un nombre égal d'hommes et de femmes. En effet, nous avons pour objectif de découvrir s'il existait des disparités dans les représentations et dans la perception de l'identité selon le sexe. De plus, les femmes étant généralement plus sensibles et plus émotives, leur état d'esprit au moment de l'énonciation aurait pu laisser transparaître des éléments que les hommes n'auraient pas

manifestés. Toutefois, nous n'avons pas été en mesure d'interroger autant d'informateurs masculins que féminins ; les personnes que nous avons contactées et qui ont accepté de participer à notre enquête étaient majoritairement des hommes.

Nous avons interrogé sept Pieds-noirs dont cinq hommes et deux femmes. Parmi les locuteurs se trouvaient deux couples : le premier était constitué de deux Pieds-noirs ; pour le second, seul le mari était pied-noir, l'épouse, qui a participé à l'entretien, était originaire de Lorraine. Deux autres locuteurs étaient veufs (un homme et une femme). Enfin, nous avons interrogé deux hommes mariés à des Françaises (leurs épouses n'ont pas assisté aux entretiens).

En ce qui concerne le critère de l'origine géographique, nous avons choisi des informateurs provenant de villes algériennes différentes. En effet, il ne nous paraissait pas pertinent d'interroger des individus ayant vécu dans la même ville ou la même région car nous voulions rechercher des points communs et des différences d'une ville à l'autre à l'intérieur même de la communauté pied-noir. Ceci nous permettrait de mettre en évidence la présence d'au moins deux identités chez un même sujet. De plus, nous estimions qu'en considérant les locuteurs d'une seule ville, nous n'aurions analysé notre objet d'étude que partiellement : nous aurions traité de l'identité oranaise ou algéroise par exemple et non de l'identité pied-noir ; en procédant ainsi, nous n'aurions considéré que des identités particulières à une ville et nous aurions omis d'examiner l'identité collective qui tient une place non négligeable de l'identité pied-noir. Les locuteurs de notre corpus représentent donc plusieurs villes : Oran, Alger, Bône, Arzeuw, Birtouta, Tiaret. Comme nous l'étudierons dans la partie consacrée à l'analyse, les locuteurs eux-mêmes affirment qu'il existe d'importantes divergences au sein de leur communauté, en raison de leurs origines diverses.

Le degré d'implication des informateurs constituait notre critère de sélection le plus important : les informateurs de notre enquête sont des individus directement concernés par notre sujet car ils sont les acteurs et les témoins des événements relatés. C'est pourquoi nous n'avons pas interrogé des descendants de Pieds-noirs.

1.1.2. Lieu et durée des entretiens

Tous les entretiens se sont déroulés dans un environnement familier aux informateurs. Nous avons supposé qu'en se trouvant dans un contexte informel le locuteur se sentirait à l'aise et en sécurité, il pourrait donc fournir des informations qu'il n'aurait pas dévoilées dans un cadre formel. De plus, étant donné que le locuteur était chez lui, il pouvait décider plus sereinement d'arrêter l'entretien lorsqu'il le souhaitait, considérant qu'il disposait de l'entière liberté de répondre ou non aux questions. En outre, la perception de l'identité est un processus personnel et individuel, ce qui suppose que celui qui s'exprime sur ce thème ne doit pas être gêné par le contexte de l'interaction. Interroger les informateurs dans un cadre familier était, selon nous, le meilleur moyen de recueillir des récits de vie, des anecdotes ou des jugements personnels. Parmi les sept entretiens qui composent notre corpus, trois se sont déroulés chez les informateurs, deux au domicile d'un membre de leur famille et deux sur leur lieu de vacances.

Les entretiens ont globalement duré une heure, excepté l'entretien n°3 qui constitue la suite de l'entretien n°1. Le premier était un entretien formel sur le modèle de ceux qui se sont déroulés avec tous les autres informateurs : présentation, prise de contact, récits de vie etc. Le second constitue une partie informelle dans laquelle les informateurs ignoraient qu'ils étaient toujours enregistrés. Une fois l'entretien formel officiellement terminé, l'une des personnes interrogées (l'épouse) s'est sentie plus libre de s'exprimer. Cet entretien, d'une durée approximative d'une demie heure a pour thème essentiel l'aspect politique de l'histoire des Pieds-noirs. Notre analyse thématique permettra de mettre en parallèle la structure de ces différents entretiens, de manière à dégager les centres d'intérêts et les préoccupations des locuteurs.

1.1.3. Méthode d'enregistrement

Pour conserver et étudier les informations fournies par les locuteurs, nous avons enregistré les entretiens à l'aide d'un dictaphone. Afin d'obtenir des énoncés les plus authentiques et les plus sincères possibles, nous avons choisi de ne pas avertir les locuteurs de la présence de l'enregistreur. Celui-ci était posé sur la table au début de l'entretien avec le

reste du matériel (bloc de papier et stylo). Aucun informateur n'a émis de remarque concernant l'appareil : nous supposons qu'ils ne l'avaient pas remarqué ou bien que l'enregistreur ne leur posait aucun problème. Dans chaque entretien, les locuteurs ont fait part de leur opinion concernant certains aspects historiques et politiques de la présence française en Algérie. Leurs énoncés étaient parfois très engagés, c'est pourquoi nous émettons l'hypothèse que les locuteurs se sont exprimés avec franchise, sans être contraints par la situation d'énonciation.

Nous avons toutefois informé les personnes interrogées que ces entretiens resteraient anonymes.

1.2. Techniques de l'entretien

1.2.1. L'entretien semi-directif

Même si notre étude est basée sur deux hypothèses de départ, nous avons choisi d'utiliser l'entretien semi-directif, qui est à mi-chemin entre l'entretien ouvert (ou exploratoire) et le questionnaire. Le premier a pour objectif de découvrir des hypothèses de travail ou des pistes de réflexion concernant le thème abordé ; le second est un entretien fermé au cours duquel l'interviewé répond à une série de questions pré-établies. Le recours à la technique semi-directive, laisse aux locuteurs la liberté de construire leur propre schéma narratif, argumentatif et descriptif. Cela permet également à l'interviewer de ne pas intervenir dans la structure des représentations de l'interviewé, de manière à obtenir un discours spontané et individuel. Seul le guide d'entretien témoigne de la présence de l'interviewer ; celui-ci a pour principale fonction de s'assurer que tous les aspects du thème seront abordés par l'interviewé.

Alain BLANCHET définit ainsi l'entretien non directif de recherche:

[...] c'est un entretien principalement entre deux personnes [...], l'interviewer et l'interviewé, conduit et enregistré par l'interviewer. Celui-ci a pour objectif de favoriser la production de l'interviewé sur un thème défini dans le cadre d'une recherche. (1985 : 7)

Dans leur ouvrage, GHIGLIONE et BLANCHET définissent la situation de l'entretien :

Il s'agit d'une situation conventionnelle de face à face entre un interviewer et un interviewé, initiée à la demande de l'interviewer qui enregistre et conduit l'entretien

[...]. Ainsi, l'entretien de recherche permet la production de données discursives, qui sont la conséquence d'une interaction entre l'interviewer et l'interviewé. (1995 : 103)

Même si, selon ces auteurs, c'est l'interviewer qui conduit l'entretien, il est important que celui-ci soit le plus discret possible durant l'échange verbal. Dans nos entretiens, nous nous sommes efforcée de poser le moins de questions possible, afin de ne pas influencer ou diriger les énoncés des interviewés. Nous avons considéré qu'un questionnaire n'aurait pas permis d'analyser l'identité pied-noir car, pour ce genre d'études, les énoncés des locuteurs doivent être constitués de leur propre langage, leurs propres jugements, leurs propres représentations, et non se conformer au cadre de référence proposé par l'interviewer. De plus, une succession de questions aurait donné à l'interviewé l'impression qu'il doit se contenter de répondre à un questionnaire, ce qui ne l'aurait pas incité à partager ses propres opinions, ses représentations subjectives, sa vision des événements et ne l'aurait pas conduit à développer sa réflexion personnelle sur le thème abordé.

Laurence BARDIN, quant à elle, énumère les caractéristiques de l'entretien non directif :

- [...] obéissant à l'attitude non directive ou centrée sur la personne, prônée par le psychothérapeute américain C. ROGERS. Elle suppose une attitude de *considération positive* (ni sélection, ni jugement de valorisation ou dévalorisation) de la part de l'interviewer, une attitude *d'empathie* (se placer dans le point de vue, dans le cadre de référence de l'interviewé) et le recours à des techniques de *reformulation* (relances, réponses-reflets).
- se développant donc librement selon la logique propre de l'interviewé, les seules contraintes étant la *consigne thématique* posée au départ pour centrer l'entretien sur le sujet intéressant l'interviewer et la présence de celui-ci comme interlocuteur ;
- caractérisé par une pré-formation minimum [...], un aspect d'improvisation due à une relative autonomie, une certaine unité et cohérence [...], une focalisation du contenu sur la relation (subjective) du locuteur à l'objet liée à l'élaboration de la parole. (2001 : 227)

L'entretien constitue la phase de recueil de données linéaires ; par la suite l'analyse procède à la délinéarisation des discours produits.

Après une brève présentation des motivations, des objectifs et des attentes de l'entretien, les interviewés étaient invités à répondre à une consigne initiale générale et commune à tous les entretiens : raconter son parcours depuis la période algérienne jusqu'à aujourd'hui. Si certains locuteurs n'ont pas émis le besoin d'être questionnés et se sont lancés directement dans le récit, d'autres, en revanche, ont réclamé des questions afin de pouvoir fournir des informations conformes aux attentes suscitées par la consigne. Ces locuteurs avaient, semble-t-il, besoin d'être guidés pour commencer leur intervention et pour structurer leur discours.

Notre objectif étant de comprendre et d'analyser les processus d'expression et de reconstruction identitaires, nous avons privilégié les prises de parole des informateurs. Pour cela, nous avons pris soin de limiter nos interventions dès que l'informateur était suffisamment à l'aise pour parler sans être aidé par quelques questions. Nos interventions, comme nous l'analyserons plus loin, étaient destinées à relancer la dynamique de l'échange, obtenir des éclaircissements, recentrer le discours de l'informateur sur le thème de l'entretien et lui témoigner de notre attention ainsi que de notre compréhension.

Nous avons respecté les silences des locuteurs, en prêtant une attention particulière à ceux qui duraient plus longtemps. En effet, ceux-ci permettaient au locuteur de réfléchir à ce qu'il venait de dire, de trier les informations avant de reprendre la parole, de mobiliser sa mémoire pour retrouver des détails. Par le respect des silences, le locuteur pouvait également se rendre compte qu'il était au centre de notre attention (manifestée par une attitude réceptive). Cet état d'esprit est, selon nous, favorable à l'expression, voire à la confession, d'événements ou de jugements particulièrement personnels.

Lors de l'entretien, le locuteur construit et organise sa pensée en fonction de l'interaction et de ses enjeux. Ainsi, l'entretien n'est pas un simple recueil de données, il est le lieu même de la construction (qu'elle soit identitaire, argumentative ou autre). L'objectif de l'entretien semi-directif est d'analyser les processus de construction du sens que les interviewés accordent à leurs représentations sociales, leurs cadres de référence, leur réalité, etc., comme le souligne Raymond QUIVY :

Les propos de l'interviewé sont toujours liés à la relation spécifique qui le lie au chercheur et ce dernier ne peut donc les interpréter valablement que s'il les considère comme tels. L'analyse d'un entretien doit donc comprendre une élucidation de ce que les questions du chercheur, la relation d'échange et le cadre de l'entretien induisent dans les propos de son interlocuteur. (2006 :176)

C'est donc après la phase de recueil des informations que l'analyse permet d'interpréter et de découvrir les schémas identitaires dont le locuteur lui-même n'a pas toujours conscience.

1.2.2. Le guide d'entretien

Pour conduire les entretiens, nous disposions d'une consigne initiale à laquelle les locuteurs devaient répondre. En complément de cette consigne, nous avons élaboré un guide d'entretien qui constituait un support déterminant pour le bon déroulement de l'échange. Ce guide avait une fonction de cadre de référence délimitant les points essentiels que les locuteurs devaient aborder spontanément ou non, et qui suivaient nos pistes d'analyse. Il représentait également un outil indispensable pour assurer la plus grande précision dans l'évocation d'éléments clés des discours. Lorsqu'un aspect du thème traité n'était pas abordé spontanément par un locuteur, le guide d'entretien permettait de lancer l'informateur sur le thème voulu. Enfin, il avait une fonction sécurisante pour les locuteurs qui considéraient ce guide comme un questionnaire auquel ils étaient soumis, même s'ils ne connaissaient pas le contenu du questionnaire. Les locuteurs anxieux de ne pas savoir que dire pouvaient ainsi se reposer sur les questions susceptibles de leur être posées. Jean POIRIER définit l'importance du guide d'entretien :

Un ensemble d'interrogations possibles servent de fil directeur à l'interviewer de manière à lui faciliter l'orientation de ses interventions pour faire approfondir chaque thème et faire compléter l'information. Ce guide est indicatif ; il est surtout utile avec les interviewés réticents, avec les bavards brouillons qui sautent d'un thème à l'autre, avec les narrateurs qui sollicitent un questionnaire constant. (1996 :148)

Le guide est donc constitué des différents thèmes indispensables devant être abordés au cours de l'entretien.

Le chercheur fixe simplement à l'avance les thèmes à propos desquels il souhaite que son interlocuteur exprime le plus librement possible la richesse de son expérience ou le fond de sa pensée et de ses sentiments. (1996 : 64)

Notre guide d'entretien comportait deux axes thématiques (le vécu des locuteurs et l'identité pied-noir) qui s'organisaient autour de six axes adjacents:

- l'histoire personnelle des locuteurs (origines géographiques, lieu de naissance) ;
- la relation qu'ils entretenaient avec les Français et les musulmans en Algérie ;
- la relation qu'ils entretiennent avec les Français et les musulmans en France ;
- leur définition personnelle de l'identité pied-noir ;
- la représentation de leur vie avant et après 1962 ;
- l'avenir de l'identité et de la communauté pied-noir.

Tout au long de chaque entretien, la prise de notes permettait de relever les points à éclaircir ou approfondir, les thèmes à aborder, tout en éliminant les éléments déjà traités. Ce procédé donnait aux informateurs une impression de cohérence et de fluidité, ce qui participait à une certaine mise en confiance. Lorsque nous notions quelques informations, certains informateurs attendaient que nous ayons terminé d'écrire pour poursuivre leur discours. Ainsi, ils considéraient que leurs propos étaient relevés, validés et dignes d'intérêt. Les questions de notre guide d'entretien n'ont pas été posées dans l'ordre prévu initialement. Nous avons adapté ce guide au déroulement de l'échange, en respectant l'ordre d'apparition des thèmes abordés par les locuteurs. Cette démarche permettait aux informateurs de structurer eux-mêmes leur discours en fonction de leurs propres intérêts et de leurs cadres de référence. En outre, cela mettait en évidence ce qui importait le plus aux yeux des locuteurs. Néanmoins, nous n'avons pas posé toutes les questions que nous avons préparées, puisque certains éléments furent spontanément abordés par les locuteurs.

Les éléments qui composaient les questions du guide d'entretien correspondent aux variables qui interviendront dans la phase d'analyse. Les données recueillies seront regroupées, catégorisées et interprétées de manière à délinéariser et uniformiser l'ensemble des informations.

Notre démarche d'analyse étant comparative, nous avons appliqué le même guide à tous les entretiens. Nous nous sommes également efforcée d'effectuer les entretiens dans des